

# SUIVRE NOS PROGRÈS: OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE JUSTICE DU CANADA DE 2019



Comité d'action sur  
l'accès à la justice en  
matière civile et familiale

Généreusement financé par :

 **La Fondation  
du droit  
de l'Ontario**  
*Améliorer l'accès à la justice*

 **THE LAW  
FOUNDATION  
OF BRITISH COLUMBIA**



Le présent rapport a été préparé par  
CALIBRATE.  
[calibratesolutions.ca](http://calibratesolutions.ca)



Travail de conception par  
Francesca Oprandi  
[fraoprandi.com](http://fraoprandi.com)

# Les Objectifs

## Objectif 1

P. 8

### RÉGLER LES PROBLÈMES JURIDIQUES DE LA VIE QUOTIDIENNE

- 1.1 Sensibiliser le plus tôt possible
- 1.2 Prévenir
- 1.3 Offrir une continuité des services
- 1.4 Représenter la société canadienne

## Objectif 2

P. 13

### RÉPONDRE AUX BESOINS JURIDIQUES

- 2.1 Mettre l'accent sur les besoins juridiques pour tous
- 2.2 Encourager l'innovation
- 2.3 Élargir la portée de l'aide juridique
- 2.4 Mettre l'accent sur l'accès à la justice

## Objectif 3

P. 17

### RENFORCER L'EFFICACITÉ DES TRIBUNAUX

- 3.1 Assurer l'accès aux tribunaux
- 3.2 Faire la promotion des centres multiservices
- 3.3 Aider les personnes qui se représentent elles-mêmes
- 3.4 Gérer les affaires efficacement
- 3.5 Être accessible et axé sur l'utilisateur
- 3.6 Protéger le principe de l'indépendance judiciaire

## Objectif 4

P. 20

### AMÉLIORER LA JUSTICE FAMILIALE

- 4.1 Offrir une vaste gamme de services
- 4.2 Faire la promotion du règlement consensuel
- 4.3 Innover
- 4.4 Restructurer les tribunaux de la famille

## Objectif 5

P. 24

### TRAVAILLER ENSEMBLE

- 5.1 Coordonner les efforts
- 5.2 Inclure tout le monde
- 5.3 Être audacieux, passer à l'action
- 5.4 Collaborer au sein des institutions
- 5.5 Coordonner dans l'ensemble du Canada

## Objectif 6

P. 28

### SE DONNER LES MOYENS

- 6.1 Sensibiliser les étudiants en droit et les professionnels du droit
- 6.2 Étendre l'éducation juridique aux écoles

## Objectif 7

P. 32

### INNOVER

- 7.1 Faire un suivi sur ce qui fonctionne
- 7.2 Faire part des bonnes idées

## Objectif 8

P. 35

### ANALYSER ET TIRER DES LEÇONS

- 8.1 Élaborer des paramètres
- 8.2 Collaborer avec les chercheurs dans tous les domaines

## Objectif

P. 41

### AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE NANCEMENT

- 9.1 Assurer une coordination pour dépenser intelligemment
- 9.2 Mieux financer l'aide juridique
- 9.3 Faire en sorte que l'argent dure le plus longtemps possible

## Message de la présidente, Beverley McLachlin

Je suis ravie de présenter ce rapport d'étape sur les objectifs de développement en matière de justice du Canada de 2019. Cette année, les contributions d'organismes de partout au Canada ont été riches d'initiatives novatrices, empathiques et réfléchies. Les objectifs de développement en matière de justice nous offrent un moyen de saisir ces efforts importants à l'échelle nationale, en nous présentant un tableau du mouvement collectif en cours pour résoudre la crise de l'accès à la justice.

Les données recueillies de ce rapport serviront à :

- rendre compte des responsabilités du Canada à l'égard de l'objectif no 16 établi lors des travaux de l'ONU sur le développement durable;
- accroître la compréhension du public et la promotion de l'accès à la justice;
- aider les gouvernements et les organisations à établir des priorités;
- appuyer les décisions de financement pour les projets en cours et les nouvelles initiatives;
- encourager l'accroissement de la production de rapports et de la collecte de données en commun dans le secteur de la justice;
- renforcer les réseaux et promouvoir la collaboration.

Le présent rapport est préparé chaque année au cours des premiers mois de l'année. Cette année, au début de 2020, le monde a radicalement changé. La justice a dû trouver de nouvelles façons d'être accessible et novatrice. Le libellé des objectifs de développement en matière de justice et les efforts présentés dans ce rapport sont encore plus importants que jamais.

J'apprécie l'esprit de communauté qui est évident dans le rapport de cette année et j'encourage ce leadership collaboratif et audacieux au cours de la prochaine année.

**Beverley McLachlin**

Présidente du Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale

## ■ À PROPOS DU LE COMITÉ D'ACTION SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE EN MATIÈRE CIVILE ET FAMILIALE

Il existe un problème sérieux d'accès à la justice au Canada. Le système de justice en matière civile et familiale est trop complexe, trop lent et trop cher. Il se révèle souvent incapable d'aboutir à des résultats justes, qui soient proportionnés aux problèmes qui lui sont soumis ou qui reflètent les besoins des gens qu'il est censé desservir. Malgré les durs efforts de nombreuses personnes qui se dévouent pour le faire fonctionner et malgré les nombreuses tentatives de réforme qui ont eu lieu, le système manque encore d'un leadership cohérent, de structures institutionnelles qui permettraient de concevoir et de mettre en œuvre des changements, ainsi que d'une coordination adéquate pour assurer une réforme cohérente et d'un bon rapport coût-efficacité. Des changements majeurs sont nécessaires.

Le Comité d'action a été créé par la juge en chef Beverley McLachlin en 2007. Il poursuit son objectif d'amener les gens à envisager ensemble des solutions au problème majeur de l'accès à la justice. Pour en savoir plus sur le travail du Comité d'action et sur l'accès à la justice au Canada, consultez le site [objectifsdelaccèsàlajustice.ca](http://objectifsdelaccèsàlajustice.ca)

## ■ LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE JUSTICE (ODJ) DU COMITÉ D'ACTION

Les neuf objectifs de développement en matière de Justice (ODJ) constituent un cadre commun pour coordonner les efforts de l'accès à la justice, partager les innovations et mesurer nos progrès. Les ODJ harmonisent le travail des organisations, grandes et petites, dans chaque province et territoire, mais ne prescrivent pas une approche spécifique, reconnaissant que les collectivités diffèrent en ce qui concerne les besoins, les ressources et l'expertise. Ils sont fondés sur des recherches et des consultations intersectorielles sur des stratégies efficaces pour améliorer l'accès à la justice dans l'ensemble du pays.

## ■ À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport met en lumière les efforts déployés par le Canada en matière d'accès à la justice en 2019. Le rapport est organisé selon le cadre des ODJ (objectifs de développement en matière de justice) pour une justice accessible à tous au Canada. Ces projets et ces données ont été communiqués au Comité d'action par des organisations dans l'ensemble du pays. Ce travail s'appuie sur les efforts continus et l'engagement soutenu des personnes de tous les coins du pays qui se sont engagés à améliorer l'accès à la justice.

*« Les objectifs de développement en matière de Justice sont un outil important pour nous afin de comprendre nos progrès et d'établir nos priorités sur notre parcours d'accès à la justice. Il est réconfortant de constater le dévouement et l'excellent travail de tant d'organisations et de personnes partout au pays. »*

Le très honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada

Il existe de nombreuses organisations qui font progresser l'accès à la justice, qui ne participent pas encore à ce travail de collaboration. D'autres organisations n'ont peut-être pas communiqué la totalité de leurs nouvelles initiatives. Outre ces initiatives, de nombreuses organisations ont planifié des projets et s'emploient en permanence à offrir des services juridiques, à réformer les lois ou à éduquer le public, alors que d'autres continuent de diriger les tribunaux, d'administrer le système de justice et de former les futurs professionnels du droit. Pour communiquer avec le Comité d'action et faire part de votre travail sur l'accès à la justice dans le rapport de l'an prochain, veuillez consulter [justicedevelopmentgoals.ca/fr](http://justicedevelopmentgoals.ca/fr) et vous abonner au bulletin d'A2J.

# PORTRAIT NATIONAL

Le rapport est un recueil de contributions provenant d'organismes d'accès à la justice partout au Canada qui harmonisent leur travail aux objectifs de développement en matière de justice (ODJ).

**100** ORGANISATIONS au service de **plus de 12 millions** DE PERSONNES ont lancé **259** PROJETS

**plus de 5 535 934** PERSONNES TOUCHÉES PAR LES PROJETS



## Comment utilisez-vous les ODJ dans votre travail?

**Le Comité d'action nous en parle.** **Nous en parlons avec nos collègues**

Utilisez l'ODD 16.3 plus **Nous les utilisons pour défendre l'accès à la justice.** Ils font partie de l'analyse de la politique.

**Nous en parlons avec nos clients, nos partenaires ou le public.** Ils sont cités dans la recherche, l'enseignement et les rapports. **Nous les utilisons dans notre mesure de l'accès à la justice.**

**Nous les présentons dans nos demandes de financement** **Nous les mentionnons dans les communications ou avec les médias.** Ils sont essentiels au mandat.

# Les organisations participant au rapport

ONT  
CONSCRÉ EN  
MOYENNE

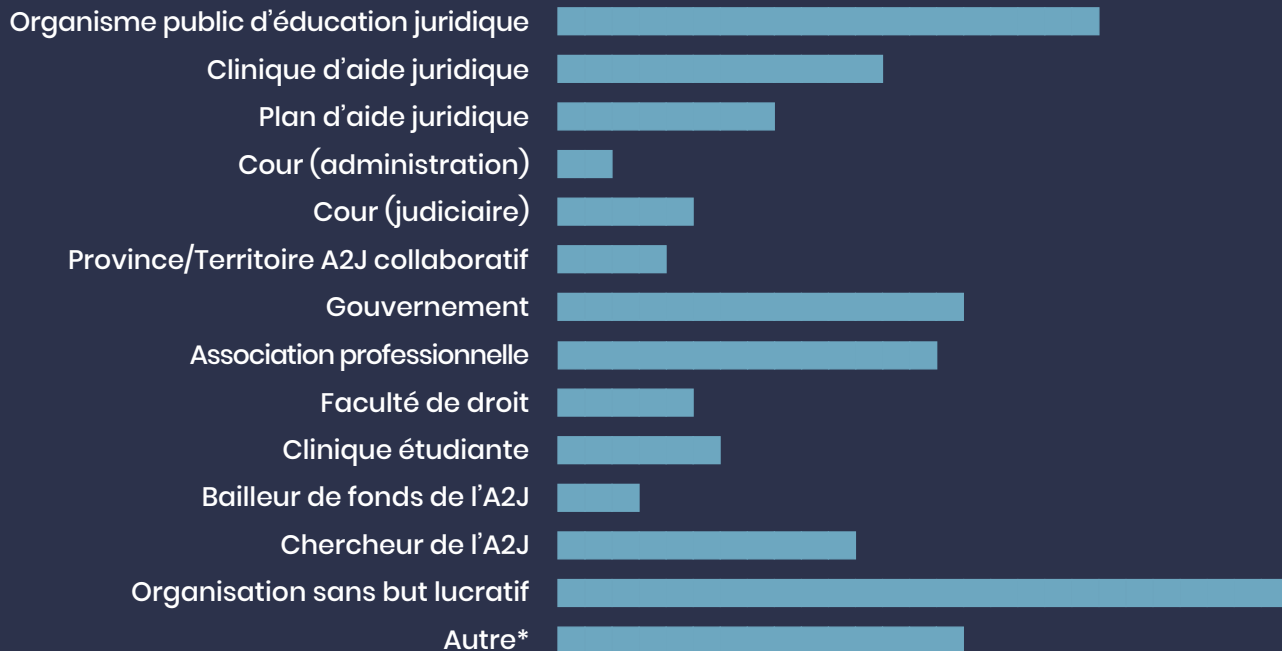
**67%**

DE LEUR TEMPS AUX  
PROJETS D'ACCÈS À LA  
JUSTICE EN 2019.

## # d'organisations participantes par province



## # d'organisations participantes par type



\*Autres inclus: tribunal administratif, avocats, agence de régulation indépendante, A2J collaboratif locale

# Objectif 1

## RÉGLER LES PROBLÈMES JURIDIQUES DE LA VIE QUOTIDIENNE

**1.1 SENSIBILISER LE PLUS TÔT POSSIBLE** - Fournir de la vulgarisation juridique ciblée, gratuite et accessible au public sur des questions juridiques fréquentes, sur différents types de solutions et sur le processus visant à faire respecter les droits.

**1.2 PRÉVENIR** - Favoriser les connaissances juridiques de manière à ce que les gens puissent déceler les problèmes juridiques le plus tôt possible, obtenir de l'aide préventive ou proactive et anticiper, éviter ou gérer les problèmes juridiques fréquents.

**1.3 OFFRIR UNE CONTINUITÉ DES SERVICES** - Développer et étendre les services juridiques pour y inclure la continuité complète de l'information, des conseils, des lignes téléphoniques d'assistance, des services en ligne, des services en personne, ainsi qu'une représentation partielle ou complète.

**1.4 REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ CANADIENNE** - Instaurer les services dont les gens ont besoin dans les collectivités où ils habitent avec les ressources leur permettant de surmonter les obstacles auxquels ils font face.

Améliorer la capacité juridique des personnes renforce leur habileté à cerner et éviter les problèmes juridiques, et à obtenir de l'aide lorsqu'ils en ont besoin. Les organismes publics d'éducation juridique sont souvent le premier point de contact pour les personnes qui essaient de comprendre leurs problèmes juridiques. Leurs ressources éducatives et les séances d'information offertes par les organismes sans but lucratif, les cliniques, les tribunaux et les avocats aident les personnes à se préparer pour les questions juridiques de la vie quotidienne.

Les services de triage et d'aiguillage font partie de la continuité de services juridiques. Déceler les besoins juridiques le plus tôt possible et relier les personnes à la fois à l'aide juridique et à d'autres types de soutien peut réduire au minimum les répercussions sur leur santé, leurs relations et leurs finances. En 2019, le milieu dynamique de l'éducation juridique et de l'information du public a élargi sa portée en fournissant des outils numériques créatifs et axés sur l'utilisateur et en continuant de servir les gens avec de nouveaux programmes en personne.

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice : **26**

Projets harmonisés : **133**

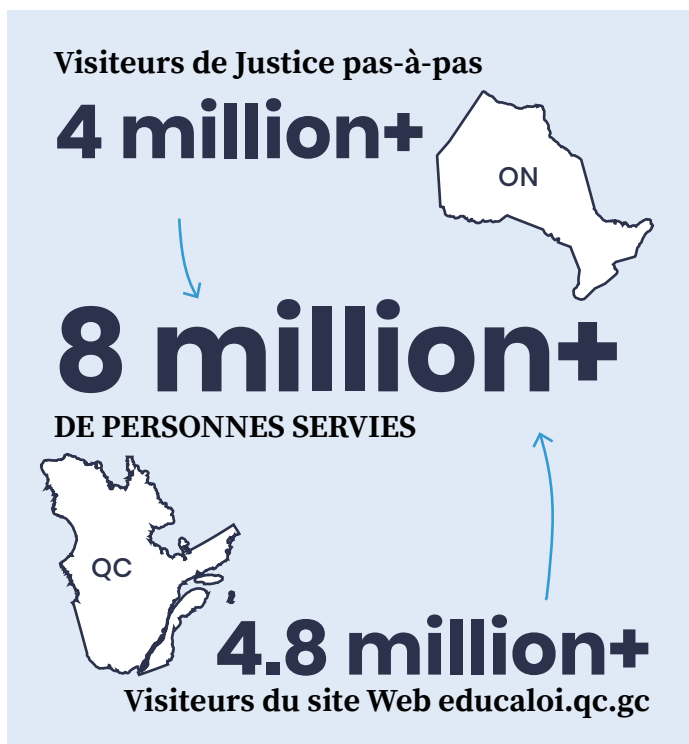


## Utilisation d'outils numériques pour distribuer l'information

En 2019, Justice pas-à-pas et Steps to Justice, les principales sources de renseignements juridiques en ligne d'Éducation juridique communautaire Ontario, ont été améliorées par :

- l'ajout de modules de contenu complets sur le droit criminel, les droits des personnes handicapées, les droits de la personne, la protection de l'enfance, la sécurité de la vieillesse, les droits linguistiques des francophones, les droits en matière de santé mentale et les testaments;
- le lancement d'une nouvelle section de services qui comprend des services organisés à l'échelle de la province pour les utilisateurs par sous-thème, combinée à une recherche intégrée du service 211;
- la prolongation des heures de couverture de clavardage en direct pour rendre le clavardage en direct disponible 5 jours par semaine
- l'augmentation de la sensibilisation et de la formation des francophones au sujet de Justice pas-à-pas.

Justice pas-à-pas et Steps to Justice ont servi plus de 4 millions de personnes en 2019.



En 2019, le site Web educaloi.qc.ca a attiré plus de 4,8 millions de visiteurs vers plus de 1 000 articles en français et en anglais. Bon nombre d'articles d'Éducaloi réussissent à attirer plus de 100 000 vues par année, par exemple celui sur les normes du travail, ou celui sur l'écriture d'une lettre de mise en demeure. Le service a plus de 50 000 abonnements à ses comptes sur les réseaux sociaux.

En novembre 2019, Aide juridique Ontario (AJO) a lancé son site Web public remanié. La mise à jour était fondée sur les utilisateurs, dans le but de rendre le site Web plus accessible, plus axé sur le client et plus intuitif. La nouvelle conception reflète l'engagement d'AJO à :

- Informer les clients et le public au sujet des services d'AJO
- Améliorer l'accès à la justice pour les Ontariens
- Aider les avocats en pratique privée à servir les clients d'AJO en son nom
- Soutenir la transparence et la reddition de comptes aux bailleurs de fonds et aux citoyens

En 2019, la Société québécoise d'information juridique a lancé un « guichet unique » – une plateforme numérique gratuite (simple, rapide, mobile, intuitive, bilingue et en langage clair) pour soutenir les citoyens qui font face à des événements de la vie comme la séparation, le divorce, l'adoption ou la mort. L'outil fournit des sources d'information agrégées et utilise des outils personnalisés fondés sur l'intelligence artificielle. Il aide les citoyens à remplir des documents et à comprendre les procédures juridiques.

Par l'intermédiaire du Form Literacy Project, la Justice Sector Constellation de l'Alberta cherche à rendre les formulaires juridiques plus faciles à trouver et à comprendre, et à augmenter l'accessibilité du soutien pour remplir les formulaires juridiques. Les groupes de travail de la Constellation ont compilé des renseignements sur les ressources disponibles pour remplir les formulaires pour plusieurs catégories de formulaires juridiques couramment utilisés. Lorsque le projet sera terminé, ces renseignements seront diffusés pour s'assurer que les clients et les fournisseurs de services connaissent toutes les ressources disponibles pour remplir les formulaires.

La charte des droits et libertés en version simplifiée est une version en langage claire de la Charte produite par Éducaloi en 2017. En 2019, Éducaloi a commencé la traduction de la Charte simplifiée des droits et libertés dans les langues autochtones, y compris en innu, en cri et en inuktitut. La Charte simplifiée est également disponible en ligne en français, en anglais, en espagnol et en arabe.

Traduction de la  
**Charte simplifiée des droits et libertés en :**

Innu  
Cree  
Inuktitut

pour  
2000  
people

The text is arranged in two columns. The left column lists the languages: 'Innu', 'Cree', and 'Inuktitut'. A blue arrow points from this column to the right column, which says 'pour 2000 people'.

La Campagne recruter sans discriminer, un projet de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, est composée de trois clips vidéo illustrant des situations de discrimination à l'embauche, des reportages vidéo expliquant la discrimination à l'embauche ainsi qu'une section spéciale sur le site Web de la Commission. Ce projet continuera de croître en 2020.

Les bilans de santé juridique encouragent les gens à reconnaître les problèmes juridiques très tôt et à agir au moment où ils les découvrent. En 2019, l'ABC a élaboré de nouveaux bilans de santé juridique sur le revenu d'invalidité, des conseils fiscaux en cas de rupture et les plans parentaux.

Le Barreau du Nunavut a élaboré un certain nombre de documents d'éducation juridique et d'information pour les Nunavummiuts.

Directives préalables en matière de soins de santé : Guide du Nouveau-Brunswick : est un guide créé par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick pour informer le public au sujet de la *Loi sur les directives préalables en matière de soins de santé* afin de lui permettre de planifier ses décisions futures en matière de soins de santé s'il le désire. Le guide vise à appuyer d'autres publications de planification pour l'avenir, comme les procurations. Il a été distribué à grande échelle aux professionnels du droit, aux hôpitaux, aux centres de santé, aux foyers pour personnes âgées, aux organismes pour les aînés et aux bibliothèques.

La Commission des droits de la personne et des droits de la Jeunesse et le Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) ont produit une courte vidéo et l'ont distribuée sur les médias sociaux en français et en espagnol pour les travailleurs étrangers temporaires de l'agriculture, pour les informer de leurs droits et de leur protection contre le harcèlement discriminatoire.

En 2019, le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick a ajouté les nouvelles publications suivantes à son catalogue. Ces publications ont été créées, imprimées, mises sur le site Web et distribuées à grande échelle sur papier aux bibliothèques, aux groupes communautaires et aux intervenants : Ordonnances d'intervention d'urgence – Renseignements pour les intimés; Engagements de ne pas troubler l'ordre public et ordonnances de protection; Guide sur les ordonnances de protection d'urgence dans les réserves; Services du curateur public; Prévenir la violence et la négligence à l'égard des personnes âgées; et procurations.

Éducaloi a créé une formation en ligne de type E-Learning intitulée « Intervenir auprès des personnes immigrantes victimes d'agression sexuelle : mythe et réalités juridiques ». Elle

s'adresse aux intervenants de première ligne qui travaillent avec des personnes victimes de violences sexuelles ou des personnes immigrantes. L'objectif est d'informer les intervenants sur les conséquences que peuvent avoir les décisions prises par les victimes immigrantes (p. ex. peut-elle quitter son emploi? Peut-elle quitter son conjoint qui la parraine?). La formation explore différents statuts d'immigration, les droits et obligations des personnes immigrantes selon leur statut, et les services auxquels elles ont accès. L'objectif est de renforcer les connaissances et compétences des intervenants pour qu'ils soient en mesure de mieux accompagner les victimes vers une prise de décision éclairée.

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM) a produit la deuxième édition du Guide de démarrage de l'entreprise pour les entrepreneurs, leur permettant d'en apprendre davantage sur les aspects juridiques du démarrage d'une entreprise. Au total, vingt textes ont été rédigés par divers avocats bénévoles travaillant dans plusieurs domaines de pratique.

## Nouveaux programmes, plus de sujets

La Clinique juridique Elliot Lake et North Shore a élargi son programme Clinic Assistance to Promote and Protect (CAPP), un programme initialement destiné à protéger les aînés, en créant un registre local des entreprises de « protection des consommateurs » qui permet aux clients de trouver des renseignements et de fournir leurs propres commentaires sur leur expérience avec l'entreprise. On demande aux entreprises locales si elles participent au CAPP et, dans la négative, pourquoi. Le CAPP dessert plus de 4 500 personnes.

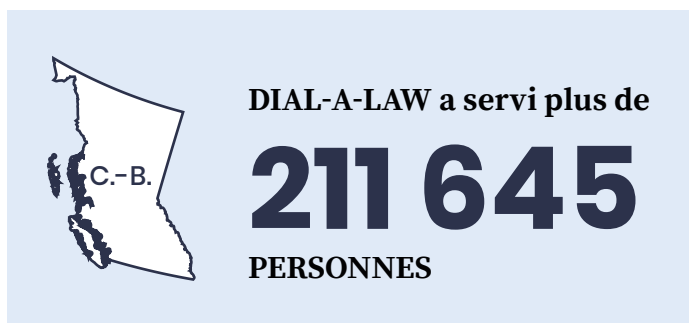
*« Les aînés fournissent régulièrement de la rétroaction sur leur expérience avec les entreprises qui sont inscrites au CAPP... lorsque des problèmes surviennent, la clinique agit comme médiateur pour remédier à toute lacune... ce qui s'est avéré efficace sans exception. »*

Clinique juridique d'Elliot Lake et Rive Nord

Le projet d'accès à l'information juridique Saskatchewan Access to Legal Information (SALI) offre une formation et des ressources en matière d'information juridique au personnel de la bibliothèque publique afin de lui permettre d'aider le public à répondre à ses besoins en matière d'information juridique. À la fin de 2019, le personnel des bibliothèques publiques a reçu une formation et des ressources sur la détection des questions juridiques, une campagne de sensibilisation du public a été lancée et deux projets de collecte de données ont été entrepris. Les bibliothécaires de référence du Barreau se

présentent deux fois par mois aux bibliothèques publiques de Saskatoon et de Regina pour fournir de l'aide en matière d'information juridique au public.

En mars 2019, la People's Law School, la Law Foundation de la Colombie-Britannique et la division de la Colombie-Britannique de l'Association du Barreau canadien ont annoncé conjointement le passage du service en ligne et téléphonique de Dial-A-Law de l'ABCCB à la People's Law School. Depuis 1983, ABCCB a maintenu ce service public d'information juridique qui comprend plus de 130 articles sur la loi rédigés et révisés par des avocats bénévoles en Colombie-Britannique. Dans le cadre du transfert de Dial-A-Law, ils ont modernisé le service en créant un nouveau site Web, dialalaw.ca. Les renseignements juridiques sont présentés en langage clair et dans un format qui est visuellement intéressant et facile à explorer pour un lecteur. Ils ont également simplifié le système d'enregistrement téléphonique afin que les appelants puissent accéder plus rapidement aux articles de Dial-A-Law et à l'information dont ils ont besoin. En 2019, ils ont également commencé à travailler à la mise au point d'un agent conversationnel, un autre outil pour rendre le contenu Web de Dial-A-Law plus accessible au public. Ce programme a servi plus de 211 645 personnes.



L'Information judiciaire communautaire, de l'Île-du-Prince-Édouard, a ouvert le Centre d'aide aux locataires en 2019, pour aider les locataires à l'Île-du-Prince-Édouard en leur fournissant des renseignements juridiques, des références et du soutien pendant le processus d'audience relative à des affaires de location.

*« Vous m'avez donné de l'espoir... Si je n'avais pas les renseignements que vous avez fournis au sujet de mes droits, je n'aurais probablement pas suivi le processus. »*

**Un client du Centre d'aide aux locataires**

Le PLIAN et la Division Adult Corrections du ministère Justice and Public Safety de Terre-Neuve-et-Labrador ont collaboré à une série de séances d'information juridique dans les cinq établissements correctionnels de la province au cours

de la dernière année. Les séances ont présenté un aperçu du système juridique canadien et du processus de procès en matière criminelle, tout en donnant aux participants l'occasion de poser des questions sur diverses questions juridiques. Plusieurs séances ont eu lieu au pénitencier de Sa Majesté à St. John's, ainsi qu'au Centre correctionnel pour femmes de Clarendville, au Centre correctionnel de Bishop's Falls dans le centre de Terre-Neuve et au Centre correctionnel de la côte Ouest à Stephenville. De plus, une réunion d'introduction a eu lieu avec les détenus du centre correctionnel du Labrador à Happy Valley-Goose Bay, et on prévoit y tenir une séance d'information au début de 2020.

En partenariat avec la Société Elizabeth Fry du Québec, Éducaloi a créé un guide d'information juridique pour les femmes en détention ou en maison de transition afin de les informer sur leurs droits et leurs obligations pour favoriser leur réinsertion. Ce guide aborde plusieurs aspects de leurs vies quotidiennes (dettes, paiement de factures, enfants, logement, travail) et propose de l'information pour éviter d'autres problèmes dans leurs vies à l'extérieur de la prison ou de la maison de transition. Des ateliers d'empowerment juridique ont aussi été animés en prison et en maison de transition avec des femmes faisant face à diverses situations. Un manuel d'animation des ateliers a aussi été créé pour les intervenantes de la Société Elizabeth Fry du Québec.

Les centres d'accès à la justice (CAJ) de la Colombie-Britannique fournissent aux Britanno-Colombiens l'information et les services dont ils ont besoin pour trouver rapidement et durablement des solutions à leurs problèmes de justice civile et familiale. En juin 2019, un nouveau CAJ a ouvert ses portes à Surrey, dans le cadre du projet élargi du palais de justice de Surrey. Le palais de justice de Surrey compte le plus grand nombre de demandes de droit de la famille dans la province, ce qui entraîne une demande importante de services de justice familiale et de ressources communautaires. Les principaux aspects du modèle des CAJ sont les suivants : l'évaluation initiale des questions, les ressources d'autoassistance et un point central pour accéder à divers services (pour les affaires civiles, familiales ou non). Chaque CAJ offre des services d'autoassistance et d'information, des services de médiation et d'autres services de règlement des différends, des conseils juridiques limités, un service d'évaluation/de triage multidisciplinaire pour diagnostiquer les problèmes et faire de l'aiguillage vers les services appropriés, des publications gratuites, des cours et des présentations, des organismes communautaires sur place et du soutien à la préparation de la comparution.

Le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse a publié son premier Plan d'action pour la diversité et l'inclusion

qui mettra l'accent sur le recrutement, le maintien en poste et les promotions, l'établissement d'un environnement culturellement compétent et inclusif et l'amélioration des programmes et services adaptés à la culture. Le Plan d'action établit intentionnellement des liens avec la collectivité dans le cadre des efforts de recrutement des Services des shérifs et des services correctionnels, et pour améliorer les compétences culturelles.

En 2019, Justice Pro Bono s'est associé au Dispensaire diététique de Montréal, pour fournir des renseignements juridiques aux femmes enceintes en situation de vulnérabilité et à leur famille. Justice Pro Bono recrute des avocat(e)s bénévoles pour des séances d'information et de formation s'adressant autant aux familles qu'au personnel du Dispensaire au sujet de domaines du droit clé, dont l'immigration.

Les jeunes mères de 15 à 25 ans peuvent être particulièrement vulnérables et être aux prises avec des situations juridiques très tôt dans leurs vies. En 2019, Éducaloi a animé trois séries de six ateliers d'empowerment juridique. Ces ateliers ont été l'occasion de parler de divers droits et obligations comme parent (intérêt de l'enfant, autorité parentale) et des règles qui s'appliquent lorsque les parents ne sont plus ensemble. La médiation familiale a été mise de l'avant comme moyen pour régler les conflits à l'aide d'une médiation simulée et d'une rencontre avec une médiatrice familiale. Un guide d'information juridique sur les questions les plus récurrentes des jeunes mères a aussi été produit et sera distribué à 600 exemplaires à l'hiver 2020. Un guide d'animation des ateliers juridiques est aussi disponible pour les intervenantes qui travaillent avec ce public.

Le 30 mai 2019, la nomination du premier commissaire des droits de la personne indépendant de la Colombie-Britannique a été annoncée. Le Commissaire aux droits de la personne est un agent impartial de la législature chargé de promouvoir et de protéger les droits de la personne, avec une fonction clé d'éduquer les Britanno-Colombiens sur les droits de la personne. Depuis son entrée en fonction, le commissaire a lancé plusieurs projets clés, notamment : une tournée de sensibilisation et de mobilisation à l'échelle de la province avec les partenaires communautaires; un projet « No Wrong Door » avec le Tribunal des droits de la personne et la Clinique des droits de la personne de la Colombie-Britannique, visant à améliorer l'accès au système des droits de la personne pour les citoyens de l'ensemble de la Colombie-Britannique. Il a également pris part à un certain nombre d'allocutions.

# Objectif 2

## RÉPONDRE AUX BESOINS JURIDIQUES

**2.1 METTRE L'ACCENT SUR LES BESOINS JURIDIQUES POUR TOUS** - Chercher à combler les lacunes en matière de services pour les services juridiques essentiels de base, notamment en droit de la famille, des testaments, de l'emploi, du logement et de la consommation.

**2.2 ENCOURAGER L'INNOVATION** - Développer et élargir les solutions de rechange pour obtenir de l'aide juridique, notamment différents types de professionnels, de partenariats ou de manières de travailler.

**2.3 ÉLARGIR LA PORTÉE DE L'AIDE JURIDIQUE** - Rendre l'aide juridique accessible à davantage de personnes et faire en sorte qu'elle permette de traiter un éventail plus vaste de problèmes juridiques.

**2.4 METTRE L'ACCENT SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE** - Mettre l'accent sur la responsabilité des avocats et des parajuristes de remédier aux lacunes liées à l'accès à la justice.

Pour répondre aux besoins juridiques de tous, il faut tirer profit de ce qui fonctionne déjà et élargir et adapter les modèles de service afin de rendre un plus grand nombre de services juridiques accessibles à un plus grand nombre de personnes. Ces services sont notamment l'aide juridique concernant la vaste gamme de questions juridiques auxquelles les personnes sont confrontées, dans la langue qu'elles comprennent, afin d'exercer les recours juridiques qui fonctionnent le mieux pour elles. Pour répondre aux besoins juridiques, il faut aussi élargir les services juridiques et innover en la matière, tout en protégeant l'aide juridique et les services bénévoles existants.

Fournir des services pour répondre aux besoins exige également de trouver des façons d'offrir des services juridiques dans différentes langues, reflétant différentes approches en matière de règlement des différends, disponibles sur de longues distances. La technologie et la créativité servent à répondre aux mêmes besoins tant dans les collectivités éloignées et collectivités rurales que dans les villes.

En 2019, bien que de nombreux régimes d'aide juridique se soient heurtés à des coupes dans le financement, l'aide juridique est demeurée une réponse essentielle à la crise de l'accès à la justice. Les régimes et les ateliers d'aide juridique ont trouvé des moyens créatifs et efficaces d'accroître leur impact, tandis que les fondations juridiques et les avocats bénévoles ont continué d'appuyer des activités novatrices pour répondre aux besoins juridiques.

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice : **33**

Projets harmonisés : **134**



## Accroître les répercussions de l'aide juridique

En 2019, Aide juridique Ontario (AJO) a travaillé avec le Barreau de l'Ontario pour obtenir une modification au Code de déontologie du Barreau qui offrirait une exemption pour les services « de courte durée » pour l'AJO. Lors de la révocation du 24 octobre 2019, le Barreau a modifié le Code de déontologie afin d'étendre la norme modifiée relative aux conflits d'intérêts qui s'appliquait aux services juridiques de courte durée aux avocats qui fournissent des services juridiques de courte durée dans le cadre d'un programme ou d'un atelier d'AJO.

Le Barreau a également récemment indiqué qu'il modifierait sa définition de « cabinet » pour s'assurer que deux avocats d'AJO puissent représenter des parties opposées dans certaines affaires.

L'exemption pour les services d'aide juridique « de courte durée » est importante, en particulier dans les régions rurales et éloignées, et plus particulièrement en droit de la famille, où les deux parties peuvent avoir besoin de recourir à des « brefs services » dispensés par un avocat de service ou ou permanent de l'Aide juridique. Le changement améliorera l'accès aux services pour les clients et augmentera l'efficacité d'AJO.

En juillet 2019, AJO a lancé son programme de causes types remanié avec un mandat mis à jour et de nouveaux critères d'admissibilité. Si les critères financiers et juridiques sont respectés, les clients peuvent déposer une demande de fonds pour une cause type. Dans le cadre de son nouveau mandat, le programme envisagera de financer les causes types qui :

- s'inscrivent dans un des principaux domaines de service d'AJO : droit criminel, droit de la famille, droit de la santé mentale, domaines de pratique des cliniques;
- font progresser une question qui dépasse les intérêts individuels de la cliente ou du client;
- abordent une question importante ayant des répercussions fondamentales sur les clients d'AJO et qui ne serait probablement pas portée devant les tribunaux sans l'intervention d'AJO.

Dans le cadre du projet Web Aboriginal Legal Aid en Colombie-Britannique, la Legal Services Society a travaillé en étroite collaboration avec les intervenants autochtones et les membres de la collectivité pour élaborer un site convivial adapté aux besoins d'information des clients autochtones. L'inclusion et l'accessibilité étaient fondamentales, puisqu'il était prioritaire de reconnaître la diversité des peuples autochtones de la Colombie-Britannique. Des ateliers de co-conception et des essais intensifs auprès des utilisateurs de toutes les régions de la

province ont façonné le réaménagement. Le nouveau site axé sur les droits comprend un concept adapté, un langage empathique, des vidéos menées par des Autochtones et répartit l'information en petits segments, ce qui le rend facile à utiliser sur un téléphone.

Le projet de mise en liberté sous caution et de décision de l'avocat de garde les fins de semaine d'Aide juridique Manitoba (Winnipeg) a fourni un avocat criminaliste de la défense criminelle chevronné sur appel à Winnipeg pour examiner chaque arrestation et fournir des services immédiats à tous les accusés (aucune exigence d'admissibilité financière ou fondée sur le mérite) afin qu'ils puissent négocier et/ou planifier la JIR auprès de la Couronne, obtenir une autorisation de communication ou faire des contestations ou des décisions tout au long de la fin de semaine. L'avocat assure également le suivi devant les tribunaux les lundi et mardi qui suivent. En 2019, le projet a servi 4000 personnes.

Le projet de mise en liberté sous caution et de décision de l'avocat de garde les fins de semaine d'Aide juridique Manitoba a servi



Aide juridique Manitoba a introduit une « Accessibility Case Conduct Requirement ». Des révisions à la politique et au système d'enregistrement ont été élaborées pour appuyer l'exigence de fournir des notes dans chaque dossier de cas où un obstacle pour obtenir les services est constaté ou indiqué pour les clients afin que le besoin puisse être planifié et pris en compte avant l'arrivée des clients dans les bureaux.

Cette année, le bureau d'aide juridique Windsor et l'aide juridique communautaire ont participé à des initiatives systémiques d'« advocacy » dans les domaines du logement, de l'itinérance, de la réforme du droit criminel et du droit des prisons, ainsi qu'à des travaux sur l'éducation, la formation et les protocoles communautaires en matière de lutte contre la traite de personnes et la promotion du financement de l'aide juridique.

En 2019, le personnel d'Aide juridique Ontario s'est rendu dans l'ensemble de l'Ontario pour consulter les organisations et les collectivités autochtones afin de solliciter des commentaires sur les besoins juridiques des peuples

autochtones de l'Ontario. Des efforts ont été déployés pour s'assurer que toutes les perspectives autochtones – y compris celles des Premières Nations, des Inuits et des Métis – étaient incluses. Bon nombre des réunions comprenaient la participation d'un Aîné autochtone, qui a fourni des enseignements et un soutien essentiels. Chaque réunion a duré environ une demi-journée et comprenait de brèves présentations sur AJO et les services d'AJO, ainsi que des discussions animées pour obtenir des commentaires sur l'orientation de la stratégie et des services de justice pour les Autochtones d'AJO à l'avenir. Le rapport de consultation qui en résulte comprend 20 recommandations considérées comme la base du renouvellement de l'engagement d'AJO à régler les questions de justice autochtone.

## Rejoindre davantage de personnes

Cette année, l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse a engagé un travailleur de soutien à la justice sociale (TSJS) pour fournir un soutien de première ligne aux clients en leur fournissant des renseignements juridiques, des services de navigation et de défense. Le TSJS se présente régulièrement aux audiences sur les locations de résidences et les appels relatifs à l'aide au revenu. Le TSJS aide les clients avec le PPIRPC, les demandes d'assurance-emploi, le recouvrement de dettes, etc. Le TSJS offre des activités de sensibilisation à Eskasoni, Wagmatcook, Membertou, Sydney Mines et North Sydney. Le TSJS offre des séances d'information juridique au niveau communautaire. Jusqu'à présent, le TSJS a ouvert 57 dossiers clients.



La Chambre des notaires du Québec a déposé un mémoire et a participé aux consultations particulières sur le projet de loi n° 18 – *Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes* en septembre 2019. Ce projet de loi vient moderniser et simplifier la représentation au quotidien des personnes inaptes en instaurant un seul régime de protection, la tutelle au majeur, qui tient compte de la capacité résiduelle des personnes vulnérables et de leur autonomie. La Chambre des notaires a fait la

promotion de l'intervention du notaire dans ce processus, afin de donner des options au processus administratif préconisé par le projet de loi.

Le National Self-Represented Litigants Project West (« NSRLP West ») a été lancé à la fin de 2019 comme première section du National Self-Represented Litigants Project à l'extérieur de Windsor, en Ontario. Le NSRLP West vise à appuyer et à défendre des améliorations systémiques au nom des personnes qui se représentent elles-mêmes au Canada, en mettant particulièrement l'accent sur l'Ouest canadien et à faire de la recherche à ce sujet. Le NSRLP West est situé à la faculté de droit de l'Université Thompson Rivers à Kamloops, en Colombie-Britannique, et a reçu un financement du Barreau de la Colombie-Britannique. Il coordonne des activités et collabore régulièrement avec le NSRLP. Il est encore en train de mettre en place et de créer une capacité, mais il commencera à fournir des ressources aux membres de la communauté en 2020.

Cette année, la People's Law School, en collaboration avec A2J BC, a lancé un nouveau site Web, Unbundled Legal Services ([unbundlinglaw.ca](http://unbundlinglaw.ca)). Le site est conçu pour aider le public à comprendre le modèle dégroupé pour les services juridiques offerts par un nombre croissant d'avocats en Colombie-Britannique.

Le nouveau projet du portail des services de location de résidences de la Colombie-Britannique offre un processus simplifié de règlement des différends pour les propriétaires et les locataires. En adoptant de nouvelles technologies, les propriétaires et les locataires ont accès à une justice juste et rapide. Le portail de services guide les demandeurs tout au long du processus de demande et est continuellement mis à jour pour aider à s'assurer que les demandeurs fournissent les bons renseignements, offrent des preuves numériques téléchargées et incluent un paiement en ligne ou suivent un processus d'exemption de frais pour ceux qui sont admissibles.

En 2019, le Fonds Accès Justice du ministère de la Justice du Québec a mis sur pied des mesures d'accès à la justice, dont le Programme de mesures de rechange général pour adultes dans le district judiciaire de Saint-Maurice, qui vise à offrir aux personnes accusées de certaines infractions criminelles de participer à un processus encadré de réparation des torts qu'elles ont causés. Le programme vise également à réduire les délais et à augmenter l'efficacité de l'appareil judiciaire.

La British Columbia Utilities Commission (BCUC) a constaté un manque de groupe de défense des intérêts des consommateurs pour représenter les intérêts des contribuables ordinaires dans les procédures réglementaires qu'elle entend. La BCUC a mis sur pied un nouveau groupe de défense avec l'aide du gouvernement et

travaille à trouver les capacités et les ressources nécessaires pour appuyer le groupe.

Au cours de la dernière année, la BCUC a accru sa présence dans les médias et les médias sociaux en mettant l'accent sur l'éducation du public. Cela a entraîné une forte augmentation du nombre d'intervenants participant aux procédures et suivant les comptes de médias sociaux, ainsi qu'un plus grand intérêt des médias pour leurs enquêtes, leurs procédures et leurs communiqués de presse.

Les Centres de justice de proximité (CJP), financés en totalité par le ministère de la Justice du Québec, offrent des services gratuits et confidentiels d'information juridique à tous les citoyens, quels que soient leurs revenus ou la nature juridique de leur problème rencontré. En janvier 2019, un service de médiation a été inauguré au CJP de la Montérégie et, en février 2019, le CJP Nunavik a ouvert ses portes, portant à dix le nombre total de CJP répartis dans dix régions.

## Les avocats pro bono comblent les lacunes de l'accès à la justice

Au cours de la dernière année, des membres du Newfoundland and Labrador Access to Justice Steering Committee ont collaboré à un certain nombre d'ateliers juridiques bénévoles, notamment la poursuite mensuelle de l'atelier d'aide juridique de la Cour d'appel et de l'atelier d'aide juridique des petites créances. De plus, des ateliers portant sur un éventail de questions juridiques ont été organisés au Pénitencier de Sa Majesté à St. John's, au Gathering Place à St. John's et dans les bibliothèques publiques à St. John's, Gander et Grand Falls-Windsor. Les avocats de la collectivité ont offert leur temps pour fournir des conseils juridiques sommaires aux clients qui accèdent aux ateliers.

Afin d'améliorer davantage l'accès du public aux services juridiques en Alberta, le Law Society of Alberta a mis sur pied le Approved Legal Services Provider (ALSP), qui crée un processus clair et simplifié pour les organismes pro bono établis et nouveaux afin de fournir ou de faciliter la prestation de services juridiques gratuits au public en Alberta. Les avocats, qui sont par ailleurs exemptés de la couverture par l'assurance d'indemnisation, comme ceux qui travaillent à l'interne ou au gouvernement, sont maintenant couverts pour les services de bénévolat qu'ils fournissent par l'entremise d'un ALSP.

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM) a créé un service permettant aux entrepreneurs de discuter gratuitement de leur projet et des différents aspects légaux qui s'y rattachent avec un avocat bénévole dans le cadre d'une

consultation juridique d'une durée d'une heure. Ce service s'adresse plus spécifiquement à l'entrepreneur qui démarre son entreprise. Tous les aspects légaux du démarrage d'une entreprise pourront être abordés, tels que la forme juridique, la publicité légale, l'organisation de la compagnie, la fiscalité, le droit du travail, etc.

Le Roster Program de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique est une collaboration avec Access Pro Bono pour s'assurer que chaque appelant et chaque répondant qui se représentent eux-mêmes soient aiguillés vers un avocat bénévole. Access Pro Bono coordonne une liste d'avocats prêts à fournir une certaine forme d'aide, allant de la représentation sans frais à des services dégroupés à faible coût.



# Objectif 3

## RENFORCER L'EFFICACITÉ DES TRIBUNAUX

**3.1 ASSURER L'ACCÈS AUX TRIBUNAUX** - Les tribunaux doivent posséder des effectifs adéquats et être situés à proximité des citoyens pour faire en sorte que ceux-ci puissent avoir accès à un juge quand ils en ont besoin, particulièrement lorsque leurs droits fondamentaux et constitutionnels sont en jeu.

**3.2 FAIRE LA PROMOTION DES CENTRES MULTISERVICES** - Les palais de justice devraient offrir des services de médiation et de règlement des différends, ainsi que des services informels ou non juridiques pour faciliter un accès plus abordable et des solutions de rechange plus simples à toutes les étapes du processus.

**3.3 AIDER LES PERSONNES QUI SE REPRÉSENTENT ELLES-MÊMES** - Les tribunaux devraient offrir des services aux personnes qui naviguent seuls le système de justice, notamment des services de règlement rapide et des services d'information.

**3.4 GÉRER LES AFFAIRES EFFICACEMENT** - Les échéanciers, les procédures simplifiées, l'expert unique et le nombre limité de témoins doivent être convenus, ou être des éléments sur lesquels les juges insistent, afin de faire bon usage du temps d'audience et d'encourager un règlement tôt dans le processus.

**3.5 ÊTRE ACCESSIBLE ET AXÉ SUR L'UTILISATEUR** - Les tribunaux et les procédures doivent être modernisés pour tenir compte des besoins du public, ce qui passe notamment par une meilleure utilisation de la technologie lorsque celle-ci peut accélérer ou faciliter le processus, sans ignorer les besoins des personnes vulnérables.

**3.6 PROTÉGER LE PRINCIPE DE L'INDÉPENDANCE JUDICIAIRE** - Veiller à ce que les améliorations du système n'interfèrent pas avec la capacité des juges à prendre des décisions indépendantes et éthiques afin de protéger les droits des individus.

Même si de nombreuses initiatives d'accès à la justice sont fondées sur des approches préventives ou des solutions de rechange aux procédures judiciaires, les palais de justice demeurent essentiels dans le continuum des services juridiques. Les tribunaux sont l'endroit vers lequel beaucoup de gens se tournent en premier lieu pour obtenir des renseignements juridiques ou régler des différends et discuter avec le personnel des tribunaux, les juges et les avocats. Des services directs ou des services auxiliaires de soutien à l'intention des personnes en période de crise sont souvent offerts dans les palais de justice ou à proximité. Il est essentiel de continuer à renforcer les services juridiques offerts par les tribunaux afin d'améliorer l'accès à la justice.

Bon nombre de ressources actuelles contribuent à rendre la justice plus accessible aux utilisateurs des tribunaux. Les centres d'information juridique, les services juridiques gratuits et les programmes d'avocats de service aident le public à comprendre les processus juridiques tout en fournissant une aide immédiate. Le personnel des tribunaux offre des services de première ligne aux plaideurs, et les juges gèrent les affaires dans leurs salles d'audience. Tous ces professionnels du secteur de la justice participent à l'évolution continue des services juridiques dans le but d'améliorer l'accès à la justice.

En 2019, les tribunaux ont poursuivi leurs importants efforts de modernisation et de transformation. Parallèlement, les approches ciblées pour appuyer les utilisateurs des tribunaux au moyen de nouveaux outils et de nouvelles approches judiciaires, de la mobilisation communautaire et des changements législatifs ont permis d'assurer un accès plus positif aux tribunaux pour les populations vulnérables.

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice : **7**

Projets harmonisés : **62**

## Appuyer les utilisateurs des tribunaux

En 2019, la Cour provinciale de la Colombie-Britannique a ajouté au site Web un guide sur la préparation aux audiences de la Cour des petites créances de la Colombie-Britannique. Le Guide utilise un exemple de problème fictif pour expliquer le processus devant la Cour des petites créances et pour appuyer les personnes ayant des problèmes complexes, y compris des concepts comme la preuve d'expert et la poursuite d'un tiers.

Le 25 novembre 2019, le juge en chef de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique, l'honorable juge Gillespie, a accueilli des journalistes lors d'une réunion-causerie pour discuter des politiques révisées de la Cour provinciale sur l'accès au public et aux médias et a répondu aux questions des membres des médias.

Le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-51, qui a pour effet d'accroître l'incidence de la *Charte canadienne des droits et libertés* au moyen des modifications suivantes :

- Modification au *Code criminel* (le Code) afin de modifier ou d'abroger les dispositions qui ont été jugées inconstitutionnelles par les tribunaux ou qui risquent d'être contraires aux dispositions de la *Charte canadienne des droits et libertés* (la Charte). Le projet de loi modifie ou abroge également les dispositions du Code qui pourraient être considérées comme désuètes ou redondantes.
- Modification des dispositions du Code relatives aux infractions sexuelles. Le projet de loi établit notamment une procédure pour déterminer la recevabilité et l'utilisation des documents du plaignant lorsqu'ils sont en la possession de l'accusé.
- Modification de la *Loi sur le ministère de la Justice* afin d'exiger que le ministre de la Justice dépose une déclaration des effets potentiels d'un projet de loi sur les droits et libertés garantis par la Charte pour chaque projet de loi du gouvernement présenté à l'une ou l'autre chambre du Parlement.

En 2019, la Cour provinciale du Manitoba a créé le Fetal Alcohol Spectrum Disorder Court, un tribunal destiné à la détermination de la peine pour les jeunes et les adultes qui ont un diagnostic de troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF). Le tribunal se concentre sur la reconnaissance et la réflexion dans la peine de la culpabilité morale des délinquants atteints de TSAF lorsque le diagnostic est potentiellement lié au comportement criminel. Le tribunal encourage la participation d'organismes communautaires qui offrent du soutien, du logement et des programmes aux délinquants atteints de TSAF pour fournir des renseignements au tribunal.

Félix va au tribunal – Aides au témoignage à l'intention des enfants victimes est une initiative qui a été élaborée par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick pour aider le personnel des services aux victimes et d'autres professionnels comme les procureurs de la Couronne dans leurs efforts pour soutenir les enfants victimes d'actes criminels. Il comprend un livre d'histoires en langage clair pour les jeunes victimes, accompagné d'un cahier d'activités contenant des renseignements sur la comparution devant les tribunaux et le témoignage. Il y a aussi un guide de « Conseils pour les parents et autres proches » qui renforce les messages clés du livre d'histoires et offre des conseils sur la façon d'aider les jeunes victimes tout en évitant de les orienter.

Par l'intermédiaire de son African Nova Scotian Access to Justice Judicial Committee, la magistrature de la Nouvelle-Écosse organise des séances de mobilisation judiciaire dans les collectivités de la province. Une fois par année, les juges rencontrent les dirigeants communautaires pour les écouter parler des défis auxquels fait face la communauté africaine de la Nouvelle-Écosse, particulièrement dans le contexte du système de justice, et en apprendre davantage à ce sujet. À Whitney Pier, au Cap-Breton, le 1er février 2019, environ 15 juges du Cap-Breton et du Nord de la Nouvelle-Écosse ont participé au programme, qui comprenait un dîner avec des membres de la collectivité.

L'équipe du Tribunal du mieux-être de Dartmouth prépare un ensemble de brochures d'information pour aider le public à en apprendre davantage sur les programmes disponibles, en commençant par le Programme de renvoi au Tribunal de la santé mentale. La première brochure de la série, PART 1 : ENTERING THE PROGRAM (PARTIE 1 : ENTRER DANS LE PROGRAMME), a été élaborée en 2019. Elle fournit des renseignements aux personnes qui envisagent de présenter une demande au Programme de renvoi au Tribunal de la santé mentale et à celles qui ont récemment été acceptées dans le programme. La brochure a été créée en consultation avec les diplômés du programme et certains d'entre eux sont actuellement inscrits au programme, afin d'assurer une perspective de la première voix et que l'information a été présentée en langage clair.

Le Portail des services aux victimes est un outil en ligne créé par le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse qui permet aux clients de se connecter en toute sécurité et de consulter en ligne leurs plus récents renseignements sur

les dossiers à partir d'ordinateurs portables, de tablettes et de téléphones intelligents. Le nouveau service sera un guichet unique permettant aux clients d'accéder à des liens vers des sites Web et des formulaires utiles et de recevoir des avis de leurs agents des services aux victimes.

Le ministère de la Justice de la Colombie-Britannique a présenté la *Protection of Public Participation Act*. Cette loi protégera les personnes contre les poursuites stratégiques contre la mobilisation du public (PSMP) qui limitent ou empêchent l'expression des points de vue des personnes ou des groupes sur des questions d'intérêt public. La Loi vise à améliorer l'accès à la justice et à protéger la liberté d'expression, tout en permettant des revendications légitimes qui comportent un préjudice réel.

## Accroître l'accès et l'efficacité

Le Tribunal de la sécurité sociale (TSS) du Canada s'efforce de transformer son processus en un service de justice administrative davantage axé sur les clients. En janvier 2019, il a modifié son approche afin que les appelants de la Division générale puissent maintenant choisir leur mode d'audience préférée. Les appelants peuvent indiquer leur préférence entre une audience tenue par téléphone, par vidéoconférence, en personne ou par écrit, au moyen de questions et réponses. Dans certaines affaires spéciales, le Tribunal décidera toujours le mode d'audience, mais ces affaires sont peu nombreuses. Par suite de cette approche, de janvier à novembre 2019, plus de 90 % des demandes d'audience des appelants de la Division générale ont été satisfaites.

Le TSS a réduit le délai  
pour lancer un appel de

**97%**



La grande majorité des appelants qui utilisent le processus du TSS ne sont pas représentés. L'objectif du TSS est de réduire au minimum la complexité juridique pour les utilisateurs du système. En décembre 2018, le Tribunal a simplifié les exigences relatives à l'introduction d'un appel en appliquant la réglementation de façon plus souple. Il allège ainsi le fardeau pour les appelants qui interjettent appel devant le Tribunal en demandant moins de renseignements qu'auparavant. À la suite de ces

changements, de janvier à novembre 2019, il a réduit le temps moyen nécessaire pour présenter un appel à 1,5 jour (une diminution moyenne de 97 %).

La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a lancé un projet pilote de diffusion Web pour améliorer l'accès aux procédures judiciaires pour les personnes incapables d'assister aux audiences en personne. Plus de 2 000 personnes ont assisté à distance à des audiences choisies ou à des parties d'audiences au cours du projet de trois appels. Les réactions du public ont été extrêmement positives, de nombreux téléspectateurs se félicitant de pouvoir accéder aux procédures judiciaires qu'ils n'auraient pas pu voir autrement pour des raisons telles que vivre loin de la Cour et les restrictions de mobilité.

Le gouvernement fédéral a adopté le projet de loi C-75 : *Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois et apportant des modifications corrélatives à certaines lois* (sanction royale en juin 2019). Ces réformes ont pour but de rendre le système de justice pénale plus moderne et efficace et de réduire les délais dans les procédures pénales. Les modifications proposées ont été élaborées en réaction aux arrêts *R. c. Jordan* et *R. c. Cody* de la Cour suprême du Canada ainsi qu'au rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, intitulé *Justice différée, justice refusée : L'urgence de réduire les longs délais dans le système judiciaire au Canada*.

Transformation de la justice : Le Plan pour moderniser le système de justice du ministère de la Justice du Québec vise à rendre la justice plus innovante et plus efficace au bénéfice de tous les citoyens en augmentant l'efficacité du système de justice de façon durable, ce qui permettra notamment de réduire les délais. Les trois grands axes sont : instaurer des pratiques innovantes, mettre la justice à l'heure des nouvelles technologies et communiquer efficacement l'information entre les principaux intervenants. Ce plan représente un investissement majeur de 500 millions de dollars d'ici 2022-2023. En 2019, plusieurs réalisations se sont concrétisées dans ce chantier telles que :

- un projet visant la divulgation de la preuve en matière pénale;
- le déploiement du programme de mesures de rechange général pour adultes dans 18 districts judiciaires;
- l'implantation de la visioconférence en Montérégie-Est et à Gatineau;
- un projet avec la Cour d'appel pour mettre en place une solution dématérialisée pour le dépôt en ligne des demandes d'appel.

*Transformation de la justice :  
Le Plan pour moderniser le  
système de justice*



**\$500 millions**

**INVESTISSEMENT MAJEUR**

La BC's Court Digital Transformation Strategy 2019-2023 présente un engagement à améliorer l'accès à la justice et à améliorer les services et l'accessibilité, et s'appuie sur les réalisations et le travail fondamentaux. Cette stratégie sert le grand public grâce à une plus grande accessibilité à des services comme l'outil d'assistance au divorce en ligne (Online Divorce Assistant), l'outil d'assistance pour les ordonnances de protection en ligne (Online Protection Order) et le dépôt électronique de la Cour d'appel. Elle apporte également des améliorations aux Services en ligne aux tribunaux.

La Cour provinciale de la Colombie-Britannique a amélioré ses services en ajoutant la Cour des infractions routières (Traffic Court) au Palais de justice de Surrey.

# Objectif 4

## AMÉLIORER LA JUSTICE FAMILIALE

**4.1 OFFRIR UNE VASTE GAMME DE SERVICES** - Rendre les services en droit familial plus faciles à trouver, notamment le triage, l'intervention précoce, les processus intégrés et collaboratifs, les séances sur la parentalité et les services financiers.

**4.2 FAIRE LA PROMOTION DU RÈGLEMENT CONSENSUEL** - Développer et promouvoir la gestion proactive des problèmes familiaux, ainsi que des approches et des services davantage consensuels, tout en gardant l'accent sur la sécurité.

**4.3 INNOVER** - Sensibiliser le public aux approches moins adversariales et les encourager à faire l'expérience des nouveaux services et processus pour créer des occasions de résolution consensuelle.

**4.4 RESTRUCTURER LES TRIBUNAUX DE LA FAMILLE** - Regrouper tous les aspects du droit de la famille au même endroit, notamment la séparation, la garde et l'accès, et le divorce, idéalement sous la responsabilité d'un seul juge.

Le droit de la famille demeure un point central des efforts en matière d'accès à la justice au Canada. La majorité des demandeurs qui se représentent seuls devant les tribunaux canadiens doivent composer avec les aspects juridiques de la séparation et du divorce ou gèrent les ententes en matière de garde et de finances conclues entre les parents.

Les cliniques juridiques et les services d'information juridique publique visent depuis longtemps à aider les gens à comprendre les processus, les formulaires et les possibilités en cas de conflits familiaux. Les tribunaux de la famille, les avocats et les médiateurs continuent d'offrir des services juridiques directs, tandis que d'autres approches permettent de réduire les conflits ou d'éviter les litiges.

En 2019, l'accent dans le domaine de la justice familiale était mis sur l'augmentation des outils d'accès à distance, en personne et en ligne offerts aux parties au litige, en utilisant la législation et les politiques pour accroître le potentiel de règlements rapides, renforcer les efforts d'application de la loi et confirmer l'engagement du secteur de la justice à l'égard de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice : **1**

Projets harmonisés : **57**

## Habiliter les parties à des litiges familiaux au moyen des outils en ligne

La Public Legal Education Association (PLEA) de la Saskatchewan a lancé la plateforme d'ententes interactives, un outil en ligne complet pour résoudre les problèmes de droit de la famille par voie d'entente. Le projet dessert principalement les personnes qui se représentent elles-mêmes et qui sont en mesure de régler leurs problèmes de droit de la famille par voie d'entente. Il offre une plateforme en ligne à l'intention des personnes qui se représentent elles-mêmes pour créer un document d'entente afin de résoudre leurs problèmes de droit de la famille. Les sujets sur lesquels les parties s'entendent peuvent être choisis après que les utilisateurs reçoivent des renseignements juridiques en langage clair sur les différences entre une entente et une ordonnance du tribunal, et la loi concernant les ententes. Un concept de parcours guidé est utilisé et des options sont présentées, combinant les options de clause standard à la flexibilité pour créer des clauses uniques. Les utilisateurs peuvent travailler à leur propre rythme, et tous leurs progrès sont enregistrés automatiquement. Une fois rempli, un document prêt à imprimer est fourni, ainsi que des instructions sur la signature et les témoins. Le processus d'entente peut améliorer la capacité des membres de la famille à négocier et à faire des compromis pour trouver des solutions pour tous.

La Legal Services Society de la Colombie-Britannique a redessiné le site Web Family Law in BC à la suite de vastes essais effectués par les utilisateurs et de travaux de conception conjointe avec des parties au litige qui se représentent elles-mêmes et des intermédiaires intersectoriels. Voici certaines caractéristiques :

- conception accessible pour aider les utilisateurs en détresse émotionnelle ou confrontés à d'autres obstacles à comprendre des renseignements complexes, p. ex. des bandes dessinées pour ceux qui ont des problèmes d'alphabétisation, des conseils de mieux-être pour ceux qui souffrent de stress émotionnel et normes d'accessibilité du W3C;
- navigation qui reflète la façon dont les utilisateurs désignent les problèmes juridiques et la présentation de l'information de simple à complexe;
- guides pas-à-pas moins intimidants et conception mobile conviviale;

Le parcours guidé d'Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO) présente des entrevues en ligne qui aident les gens à remplir les formulaires des tribunaux de la famille et les formulaires des tribunaux. Ce projet s'adresse aux parties au litige qui se représentent elles-mêmes –

les personnes ayant des problèmes de droit de la famille ou les locataires qui ont des problèmes de réparation et d'entretien. En 2019, CLEO a créé :

- un parcours guidé pour le processus de demande de divorce et de séparation, de partage des biens et de pension alimentaire pour le conjoint et l'enfant, ainsi que d'autres formulaires connexes;
- un parcours guidé à l'appui des locataires pour les requêtes concernant l'entretien afin de présenter une demande T6 au locateur et à la Commission de la location.

Le projet de site Web pour le droit de la famille vise à servir les francophones de la Saskatchewan qui, pour diverses raisons, se représentent eux-mêmes dans le traitement des questions de droit de la famille. Le projet a permis de créer un site Web en français pour fournir les mêmes renseignements complets et en langage clair sur le droit de la famille qui sont fournis en anglais sur le site Web Family Law Saskatchewan ([familylaw.plea.org](http://familylaw.plea.org)) de la PLEA. Ce site en français, comme le site en anglais, dispose d'un outil interactif qui permet aux utilisateurs de demander un divorce en français sans l'aide d'un avocat. Cela comprend l'utilisation de questions de sélection, la création de plans étape par étape, la création de formulaires de tribunaux remplissables et des instructions sur ce qu'il faut faire avec les formulaires remplis.

Le projet du Family Resolution Centre de la Legal Services Society de la Colombie-Britannique a introduit la médiation en ligne gratuite pour les différends relatifs aux rôles parentaux. Ces différends se reproduisent fréquemment et peuvent concerner n'importe quel aspect de l'éducation parentale, y compris le temps passé avec chaque parent, la garde, la tutelle ou l'accès. Ce service aidera les participants à négocier une entente et fournira une médiation au besoin pour résoudre le problème. Comme il s'agit du premier service gratuit de résolution en ligne des différends au Canada pour les personnes ayant des problèmes de droit de la famille, le projet pilote offrira des possibilités de perfectionnement professionnel aux médiateurs et mettra au point des données significatives qui contribueront au domaine relativement nouveau de la résolution en ligne des différends en droit de la famille.

## Renforcer l'engagement en faveur de l'intérêt supérieur de l'enfant

Le 30 octobre 2019, le Leadership Group d'Access to Justice BC a convenu d'un énoncé d'engagement visant à contrer les effets néfastes sur les enfants d'un conflit parental accru



et de l'anxiété pendant la séparation. L'énoncé comprend un cadre d'action qui comprend trois objectifs : accroître la capacité des parents à gérer les conflits; améliorer la résilience des enfants; et concevoir le système de justice pour réduire les conflits et l'anxiété parentaux, et améliorer la résilience des enfants.

Le gouvernement fédéral a présenté la réforme du droit de la famille (projet de loi C-78). Le projet de loi C-78 vise quatre objectifs principaux qui sont les suivants : « promouvoir l'intérêt de l'enfant, aider à lutter contre la violence familiale, aider à réduire la pauvreté chez les enfants et accroître l'accessibilité et l'efficacité du système de justice familiale canadien » dans le contexte de l'éclatement de la famille. Le projet de loi est la première révision substantielle de la loi fédérale relative au droit de la famille en 20 ans.

Faisant référence à l'article 33 du *Code civil du Québec*, le projet Porte 33 de Justice Pro Bono vise à offrir des ressources juridiques et psychosociales, axées sur l'intérêt de l'enfant, aux familles vivant une séparation. L'objectif du projet est double : améliorer l'accès à la justice en matière familiale et atténuer l'impact de la séparation dans la vie de l'enfant. Porte 33 comporte trois volets : une clinique juridique itinérante, une formation et un livre électronique.

L'initiative Reforming the Family Justice System (RFJS) en Alberta est une initiative de changement du système qui a adopté un changement de culture qui mène à une transformation du système de justice familiale dans la province de l'Alberta. La théorie veut que les familles prospèrent lorsque les questions de justice familiale sont reconnues comme étant principalement des questions sociales, relationnelles, parentales et financières, qui contiennent un élément juridique. En 2019, RFJS a lancé le projet pilote Family Justice Navigator dans le comté de Strathcona. Le personnel a reçu une formation sur la science du cerveau et les pratiques tenant compte des traumatismes et a aiguillé les familles vers des services de soutien non légaux. RFJS a également élaboré un cadre de résultats pour accroître la communication, assurer une approche délibérée des priorités et accélérer les changements souhaités. Dans le domaine de la violence familiale, RFJS a collaboré dans le cadre d'une initiative d'impact collectif à l'échelle de la province, connue sous le nom d'Impact. RFJS a commencé à travailler avec des organisations autochtones de l'Alberta pour appuyer la guérison nécessaire pour obtenir de meilleurs résultats pour les familles et les collectivités autochtones qui s'occupent de la protection de l'enfance et de la violence familiale.

## Encourager la résolution rapide et renforcer les options d'application de la loi

Aide juridique Manitoba a mis en œuvre le Projet de résolution des problèmes familiaux hors cour, dans lequel les familles reçoivent une protection juridique pour régler leurs problèmes familiaux au moyen d'un processus de résolution extrajudiciaire. Cette approche de règlement des différends familiaux met l'accent sur l'intérêt supérieur des enfants et des familles et s'harmonise avec la nouvelle approche adoptée par la Cour du Banc de la Reine du Manitoba à l'égard de la justice familiale.

Les modifications législatives apportées au Programme d'exécution des ordonnances alimentaires comprennent l'autorisation à la Insurance Corporation of BC d'annuler le permis de conduire d'une personne ayant des arriérés importants. Ce changement améliorera l'efficacité de l'application de la loi en matière de soutien aux enfants et aux conjoints en prenant des mesures immédiates contre ceux qui ont des arriérés de plus de 3 000 \$, ce qui encouragera la négociation pour régler les ententes de paiement. Une deuxième modification remplace l'exigence de déposer l'intégralité d'une ordonnance ou d'une entente relative au soutien à l'enfant ou au conjoint dans le Land Titles Registry, avec une exigence simplifiée de ne soumettre que des renseignements pertinents. Ce changement simplifiera les processus et aidera à prévenir la divulgation publique inutile de renseignements de nature délicate.

Le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse a apporté des changements au Programme d'exécution des ordonnances alimentaires (PEOA), y compris un nouveau portail mettant à profit les voies électroniques et en ligne accessibles aux clients du PEOA. Le PEOA en ligne permet aux utilisateurs d'accéder à des renseignements sur leur compte, notamment :

- l'état d'avancement de leur dossier;
- des renseignements sur les paiements, y compris les paiements les plus récents et les paiements arriérés (en retard);
- toute mesure d'exécution en place.

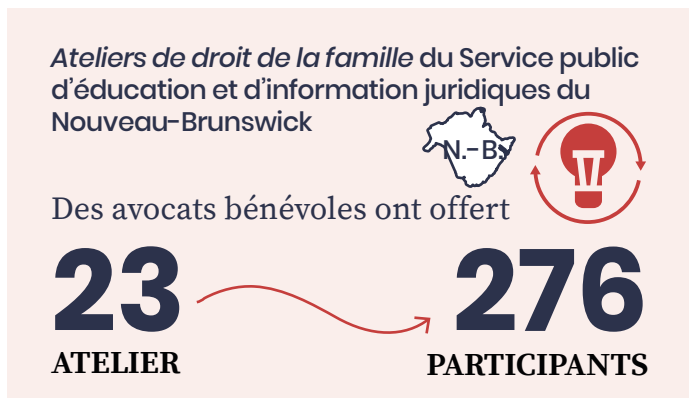
En ligne, le PEOA permet également aux utilisateurs d'envoyer un message au personnel du PEOA, de modifier leur adresse et de s'inscrire pour recevoir des notifications sur les paiements.

Le Victoria Early Resolution and Case Management Prototype met à l'essai un nouveau processus dans les règles des cours provinciales de la Colombie-Britannique. Ce modèle est conçu pour encourager les parties à régler les différends familiaux par voie d'entente ou pour les aider à obtenir des

décisions justes et rapides devant les tribunaux provinciaux. Le nouveau processus s'applique aux questions en vertu de la *Family Law Act* et introduit des exigences de règlement rapide pour les questions de droit de la famille présentées au greffe de Victoria qui sont traitées par la Cour provinciale. En plus des exigences de résolution rapide, le nouveau processus introduit une conférence de gestion de l'instance en de droit de la famille qui remplacera la première comparution et offrira une gestion accrue des instances. Cette pratique aidera à améliorer le règlement des différends et aidera à s'assurer que les parties sont prêtes si elles doivent procéder au procès. Il y a un certain nombre d'autres changements, y compris de nouveaux formulaires plus conviviaux et des processus améliorés pour des affaires comme les ordonnances sur consentement et les ordonnances de gestion d'instance.

## Accroître la portée des services de soutien en droit de la famille

Dans le cadre de l'initiative d'Ateliers de droit de la famille du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick, des avocats bénévoles ont offert 23 ateliers à 276 participants de la province sur une période de 7 mois. Environ 5 000 publications sur le droit de la famille ont été distribuées aux participants dans leurs troussees d'information.

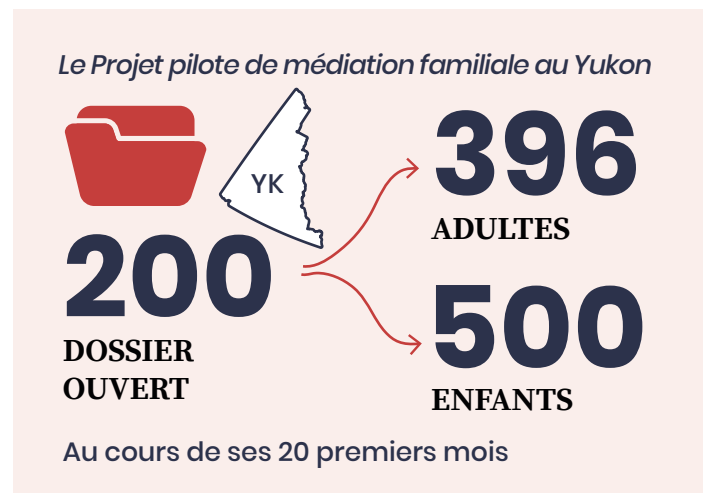


Le Child Protection Practice Group (CPPG) de l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse met l'accent sur la prestation de services juridiques aux familles qui s'occupent de la protection de l'enfance en y incorporant le plus tôt possible du personnel non-avocat et en renforçant la sensibilisation communautaire. L'objectif est d'améliorer l'utilisation du temps des tribunaux, de réduire les comparutions inutiles devant les tribunaux, de réduire le nombre de parties qui se représentent elles-mêmes aux audiences provisoires de 5 jours et de 30 jours, et de fournir de l'information et un soutien à la navigation aux parties et aux non-parties touchées. L'objectif de mettre l'accent sur l'intervention précoce est d'offrir une gamme complète de

services juridiques opportuns qui sont adaptés à la culture et qui tiennent compte des traumatismes en aidant les familles dès que possible, en collaborant avec la planification des cas et en élaborant des options de placement précoces et appropriées et en travaillant en collaboration avec l'Agence et son avocat pour aborder les risques et établir de meilleurs liens avec les collectivités autochtones et des afro-néo-écossais.

Les Parents Legal Centres (PLC) gérés par le Ministry of the Attorney General de la Colombie-Britannique favorisent le règlement rapide des affaires de protection de l'enfance et sont conformes aux recommandations formulées dans un récent rapport sur la protection de l'enfance autochtone. Les PLC offrent des services aux personnes dont les enfants risquent d'être retirés du foyer familial et mettent l'accent sur les processus de collaboration précoce et aident à résoudre les problèmes sous-jacents comme le logement et les dépendances. En 2019, d'autres PLC ont été ouverts à Campbell River, Duncan, Prince George et Smithers/Hazelton.

Le Projet pilote de médiation familiale au Yukon, un projet d'un an offrant de la médiation gratuite aux parents pour régler des questions liées aux enfants, a été prolongé de deux ans. Au cours de ses 20 premiers mois, le programme a ouvert plus de 200 dossiers, représentant plus de 396 adultes et 500 enfants.



La Ligne d'information sur le droit de la famille au numéro sans frais – 1-888-236-2444 a aidé 2 046 personnes uniques qui ont appelé au cours du dernier exercice.





# Objectif 5

## TRAVAILLER ENSEMBLE

**5.1 COORDONNER LES EFFORTS** - Rassembler toutes les organisations qui travaillent en matière d'accès à la justice dans chaque province ou territoire pour mettre l'accent sur les solutions locales.

**5.2 INCLURE TOUT LE MONDE** - Faire participer les grandes institutions (tribunaux, gouvernements), les groupes professionnels (associations d'avocats), les groupes communautaires et les organisations sans but lucratif (cliniques, VIJ), les universitaires et les particuliers pour trouver des approches nouvelles et créatives.

**5.3 ÊTRE AUDACIEUX, PASSER À L'ACTION** - Une coordination locale et nationale doit diriger, agir et inspirer les autres à s'attaquer au problème de l'accès à la justice.

**5.4 COLLABORER AU SEIN DES INSTITUTIONS** - En plus d'être une préoccupation de l'ensemble du système de justice, l'accès à la justice doit être une préoccupation au cœur des organisations de juges, des associations d'avocats et de parajuristes, des tribunaux et des institutions.

**5.5 COORDONNER DANS L'ENSEMBLE DU CANADA** - Poursuivre sur notre lancée et maintenir une attention soutenue à l'égard de ces questions dans l'ensemble du pays, en complément de l'activité locale et régionale.

L'accent mis sur la collaboration est un changement de culture au sein du système de justice. Le secteur a toujours été compartimenté en groupes professionnels, divisé en fonction des compétences et axé sur le maintien de l'indépendance des juges et des avocats grâce à la séparation des institutions.

En réponse à l'appel à l'action de la Feuille de route pour le changement de 2014, un groupe ou un comité axé sur la collaboration a été mis sur pied dans chaque province ou territoire du pays. Chaque année, le Comité d'action se réunit dans le cadre de son sommet annuel, qui rassemble des représentants de ces collaborateurs provinciaux et territoriaux et des représentants des institutions du secteur de la justice dans le but de coordonner les efforts en matière d'accès à la justice.

Le Comité d'action a de nombreuses façons de communiquer les idées sur l'accès à la justice au Canada. Quiconque s'intéresse à la question de l'accès à la justice peut s'abonner à son bulletin mensuel sur l'accès à la justice pour obtenir de l'information sur des projets intéressants et des approches novatrices. Le Réseau de recherche sur l'accès à la justice, hébergé par le Forum canadien sur la justice civile, est une communauté de chercheurs universitaires ou travaillant dans des organismes communautaires qui échangent des résultats de recherche, des travaux universitaires et de nouvelles idées sur ces enjeux. Des liens vers ces deux outils de communication et d'autres nouvelles du Comité d'action sont accessibles au [justicedevelopmentgoals.ca/fr](http://justicedevelopmentgoals.ca/fr).

En 2019, le secteur de la justice a établi un partenariat avec le secteur de la santé, les bibliothèques et les travailleurs des services sociaux afin d'accroître l'accès à la justice pour les collectivités vulnérables. Des initiatives coordonnées et collaboratives ont mis en valeur l'accès à la justice et ont renforcé la capacité des fournisseurs de services.

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice : **11**

Projets harmonisés : **108**

## Travailler avec les fournisseurs de services de santé et de services sociaux

Les partenariats justice et santé (connus aux États-Unis sous le nom de Medical-Legal Partnerships et en Australie sous le nom de Health Justice Partnerships) sont des ententes de collaboration entre des fournisseurs de services médicaux et de santé et les services juridiques communautaires pour favoriser des interventions précoces et multidisciplinaires pour les personnes à faible revenu et les familles aux prises avec des problèmes médicaux et juridiques qui se chevauchent. La résolution rapide et la prévention des problèmes qui se rapportent aux déterminants sociaux de la santé jouent un rôle important dans l'amélioration de la vie des personnes et dans la diminution des coûts économiques, sociaux et autres de la pauvreté et des troubles de santé. En 2019, le Community Advocacy and Legal Centre de Belleville en Ontario a travaillé dans le cadre d'un partenariat justice et santé avec des organismes de soins de santé primaires afin de fournir des ateliers juridiques sur place pour les patients, des séances d'éducation pour les fournisseurs de soins de santé, de l'aide pour remplir les formulaires et un processus de référence simplifié, y compris une « ligne d'assistance » pour des conseils. Il a reçu près de 300 recommandations de ses partenaires de soins de santé et a offert des ateliers éducatifs à environ 150 fournisseurs de soins de santé.

*« Jane était une mère célibataire de deux jeunes enfants. Elle a été diagnostiquée d'un cancer en phase terminale. L'infirmière autorisée navigant les systèmes du bureau de son médecin l'a aiguillée vers notre bureau pour obtenir de l'aide. Le CALC a travaillé en étroite collaboration avec Jane au cours des deux dernières années, l'aidant à régler un éventail de questions juridiques. À titre d'exemple, le CALC l'a représentée lorsqu'elle a été expulsée au milieu de son traitement contre le cancer, il a empêché que ses prestations d'invalidité soient supprimées, il l'a aidée à accéder à la Prestation fiscale canadienne pour enfants afin qu'elle puisse mettre de la nourriture sur la table, à remplir des documents de procuration et un testament précisant la tutelle de ses enfants et elle a facilité l'aide au moyen de références pour des problèmes de droit familial. Sans ce soutien, Jane aurait peut-être été sans*

*abri et aurait sans doute eu du mal à répondre aux besoins fondamentaux de ses enfants. »*

Community Advocacy and Legal Centre

Le travailleur social africain de la Nouvelle-Écosse (TSANE) joue un rôle important en aidant le personnel de l'aide juridique de la Nouvelle-Écosse. Il permet d'offrir des services adaptés à la culture aux clients et à établir des liens avec les collectivités et les fournisseurs de services de première ligne. Le TSANE reçoit les renvois pour les affaires criminelles concernant les familles, les adultes et les jeunes issues de part et d'autre de la province. Il assure les services d'avocats en tenant compte du contexte culturel pour ultimement entraîner des résultats et des résolutions novateurs. Le TSANE travaille en collaboration avec des avocats, appuie les clients dans les procédures judiciaires et les conférences préparatoires, offre un mentorat aux jeunes et aide les clients à comprendre les processus juridiques auxquels ils participent. Le TSANE travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs de services communautaires de première ligne. En 2019, le TSANE a aidé 55 personnes.

*« [Le TSANE]... Nous a aidé, moi et mes enfants, à nous remettre sur pied alors que j'avais atteint mon plus bas. Bien que les outils étaient facilement disponibles, le fait de les connaître et la façon dont elle savait comment et quand les utiliser a rendu ce processus beaucoup plus facile... Elle est vraiment une personne unique et elle joue un rôle essentiel au sein du système de justice et pour la défense des personnes de couleur dans une province où nous sommes si facilement négligés et minés... elle est nécessaire pour tant de gens qui ont aussi eu le sentiment de désespoir et se sentent perdus dans leur bataille juridique. »*

Une cliente de l'aide juridique de la Nouvelle-Écosse

En tant que membre du Wellington County Mobile Legal Service (WellCoMs, Service juridique mobile du comté de Wellington), une fourgonnette s'est rendue dans douze collectivités rurales du comté de Wellington deux fois par mois, de mai à octobre 2019, en suivant un horaire précis. La fourgonnette s'est installée dans un endroit prédéterminé, où une tente a été installée, et a offert du café et des

collations. Deux travailleurs d'approche se trouvaient à bord de la fourgonnette et ont fourni des renseignements juridiques et des références. Des consultations juridiques avec des avocats et des intervenants de la clinique juridique de Guelph et du comté de Wellington ont été organisées par Skype à partir de la fourgonnette. Les travailleurs d'approche ont également établi des liens avec des intermédiaires de confiance dans la collectivité.

Le projet pilote de bibliothèque centrale de la Société du Barreau du Manitoba constitue une tentative d'élargir l'accès à la justice et d'offrir un meilleur accès à un plus large éventail de services gratuitement (ou à faible coût), tout en réduisant le chevauchement entre les divers fournisseurs de services du système judiciaire en passant par la transformation de la bibliothèque du palais de justice. La bibliothèque centrale comptera deux aspects distincts : la fourniture de renseignements et d'aide juridiques de première ligne (première étape) et la création d'un portail en ligne pour offrir un meilleur accès à l'information et aux services juridiques (deuxième étape).

L'Antigonish Womens Resource Centre dirige l'initiative « Justice Matters for Women : Rural Outreach in Antigonish and Guysborough Counties ». Ce programme accorde aux personnes les services d'une travailleuse communautaire qui peut les aider à résoudre des problèmes, à obtenir du soutien émotionnel et du soutien en cas de crise sur un éventail de questions reliées aux femmes. Une telle travailleuse peut aider les personnes à s'exprimer et elle peut les accompagner lorsqu'elles se rendent vers des services, des organismes, des institutions, dans les tribunaux, à des rendez-vous juridiques, à des rendez-vous médicaux et à des réunions et programmes reliés à la loi.

À la suite de consultations avec plusieurs organisations qui travaillent auprès de sans-abri, Éducaloi, au Québec, a créé trois guides et une fiche d'information juridique pour répondre aux questions les plus fréquemment posées par les intervenants travaillant avec cette population. Les documents portent sur des sujets comme les soins de santé, les procédures administratives, les casiers judiciaires et les diverses lois sur l'immigration. Éducaloi a offert une formation juridique aux intervenants de ces organisations, y compris un volet sur l'immigration, animé par un avocat spécialisé.

Dans le cadre de l'initiative Post-Release Issues Project, des membres de la Justice Sector Constellation en Alberta ont établi des liens avec divers intervenants du système correctionnel afin de cerner les lacunes dans les mesures de soutien pour les personnes remises en liberté. Un rapport

portant sur la coordination des services du secteur de la justice pour les personnes socialement défavorisées offrant des orientations stratégiques pour un meilleur accès à la justice a été commandé par la Constellation. L'objectif du rapport est d'améliorer la coordination des services du secteur de la justice, et le document comprend un certain nombre de recommandations concernant les problèmes auxquels sont confrontées les personnes remises en liberté et le soutien qui peut leur être offert. L'étape suivante du projet de la Constellation consistera à préparer une carte traçant l'itinéraire des clients et à déterminer les points où une intervention pourrait être nécessaire pour aider à assurer un meilleur soutien aux personnes libérées à la fin de leur parcours.

## Coordination des efforts en matière d'accès à la justice

En Ontario, le Groupe d'action sur l'accès à la justice (TAG) a tenu sa quatrième semaine annuelle de l'accès à la justice et a accueilli près de 1 500 participants en personne et par webémission. La semaine a également permis la participation de plus de 40 conférenciers dans 5 programmes accrédités, pour plus de 13 heures de contenu en formation professionnelle continue et de professionnalisme en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion, générant plus de 31 000 impressions sur les médias sociaux à l'aide du mot-clic #A2JWeek2019 et entraînant la publication de 16 articles dans les médias. Les idées qui ont pu ressortir des divers programmes serviront à élaborer différents plans de travail pour contribuer aux efforts du TAG en 2020.

Access to Justice BC a entrepris une campagne pour obtenir l'appui intersectoriel du « triple objectif d'accès à la justice ». Cinquante-deux organisations du secteur de la justice de la Colombie-Britannique ont été mobilisées. Lors d'une cérémonie le 12 juin 2019 pour affirmer cet appui, le juge en chef et le procureur général de la Colombie-Britannique ont amené d'autres leaders organisationnels à officiellement signer le document d'appui. Le « triple objectif » comporte trois éléments : améliorer l'accès à la justice sur le plan de la population (et de la sous-population); améliorer l'expérience des utilisateurs en matière d'accès à la justice; et améliorer les coûts, y compris la réalisation d'économies dans d'autres secteurs et la garantie que les coûts sont proportionnels aux avantages.

CLEA Manitoba exploite un bureau de conférenciers bénévoles qui donnent de leur temps chaque année pour offrir sur demande des séances d'information juridique à la collectivité. En 2019, CLEA a organisé 36 conférences. Au

total, plus de 680 personnes ont assisté à ces séances. CLEA s'est associée à 12 groupes et organismes divers pour offrir des présentations du bureau des conférenciers. Ces groupes et organismes comprennent des organisations autochtones, une organisation de personnes âgées, une organisation pour les nouveaux arrivants, un centre communautaire, la Journée du droit, une organisation de parents, une organisation oeuvrant en santé mentale, le bureau de circonscription des députés, ainsi que 20 bibliothèques dans le cadre du projet de Law in the Library, en partenariat avec la bibliothèque publique de Winnipeg. Les présentations portaient sur 11 sujets différents : les testaments (y compris les directives sur les procurations et les soins de santé), le droit de la famille (y compris les droits des grands-parents, la propriété, la garde et l'accès), l'immigration, la CLEA, les carrières en droit, le droit criminel (y compris l'alcool au volant), la *Loi sur le droit d'auteur*, l'ABC du premier achat immobilier, la justice pour les jeunes, les condominiums, les petites entreprises et la loi.

L'Accord France-Québec est une entente de collaboration conclue à Québec le 15 mars 2019 entre la Chambre des notaires du Québec et le Conseil supérieur du notariat français. Cet accord assure la collaboration notariale entre la France et le Québec en matière de réception de procurations ou d'actes notariés et en matière de réception d'une signature. L'accord permet également aux notaires français d'agir en tant que notaire délégué pour la réception d'une signature de l'une des parties à un acte reçu devant un notaire québécois.

En 2019, Éducaloi a procédé à des échanges d'expertise et d'expérience avec des partenaires internationaux. Dans le cadre d'une collaboration avec Avocats sans frontière Canada, des experts en communications juridiques d'Éducaloi ont établi un partenariat avec des défenseurs haïtiens des droits humains afin d'offrir de la formation

et du soutien pour l'amélioration des outils d'information juridique et des droits de la personne. Au cours de la semaine du 4 au 8 novembre 2019, deux employés d'Éducaloi se sont rendus en France pour entamer la première partie d'un échange. L'objectif était d'améliorer l'expertise de l'équipe d'Éducaloi en échangeant des pratiques avec d'autres organisations. Un outil collaboratif d'éducation juridique en ligne sera élaboré au cours de la prochaine année, lorsque des membres de l'ADEJ rendront visite à Éducaloi.

Pendant deux jours et demi en avril 2019, le Comité d'action a tenu son Sommet annuel à Montréal. Ce sommet regroupait 80 dirigeants d'A2J de partout au pays, avec la participation de la magistrature, des gouvernements, d'institutions juridiques, d'écoles de droit, d'organismes à but non lucratif, d'avocats et de groupes de lutte pour l'équité. Une journée entière du Sommet a été consacrée à une discussion sur les ordres juridiques autochtones et sur le droit autochtone. Des conférenciers distingués du Yukon, du Conseil des Mohawks d'Akwesasne, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont parlé de la nécessité et de l'occasion pour le système de justice canadien de donner suite à la promesse de Gladue et d'autres décisions clés, et d'intégrer ou de créer un espace commun avec les ordres juridiques et les traditions autochtones afin d'offrir des services juridiques mieux adaptés à la culture, centrés sur la collectivité et accessibles aux Autochtones.

Les communautés de pratique organisées par Comité d'action se sont tournées vers l'avenir cette année : 43 participants ont acquis des connaissances sur des technologies perturbatrices, comme les chaînes de blocs, et ont discuté à ce sujet, ainsi que sur des modèles de pensée d'avenir, telle que la stratégie prospective, et d'autres moyens de mesurer et évaluer l'accès à la justice, y compris l'Indice sur l'État de Droit du World Justice Project.

## Les collaborateurs provinciaux et territoriaux

Les collaboratifs provinciales/territoriales favorisent un lien local, régional et national pour les individus et les organisations travaillant sur l'accès à la justice.

- C.-B.** A2JBC - Access to Justice BC
- YN** Comité d'accès à la justice
- ALB.** Initiative de réforme du système de justice familiale
- T.N.-O.** Comité d'accès à la justice
- SASK.** Le Réseau d'accès à la justice
- MAN.** Comité d'accès à la justice
- ONT.** Groupe d'action sur l'accès à la justice (TAG)
- NT** Programme d'accès à la justice
- QC** Forum Québécois sur l'accès à la justice civile et familiale
- Î.-P.-É.** Comité d'accès à la justice
- N.-É.** Access to Justice and Law Reform Institute of Nova Scotia
- T.-N.-L** Comité d'accès à la justice

# Objectif 6

## SE DONNER LES MOYENS

**6.1 SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS EN DROIT ET LES PROFESSIONNELS DU DROIT** - Offrir une formation sur l'accès à la justice, sur les approches nouvelles, sur les situations sociales changeantes, et sur les compétences requises pour répondre aux besoins du public, en début comme en cours de carrière.

**6.2 PROMOUVOIR L'ÉDUCATION JURIDIQUE À L'ÉCOLE** - Introduire des connaissances juridiques à l'école primaire et secondaire pour préparer les élèves à faire face aux problèmes juridiques tout au long de leur vie; Offrir de la formation sur les questions touchant l'accès à la justice dans les programmes postsecondaires en vue d'intégrer les services juridiques, sociaux, de santé et d'éducation.

Les élèves d'âge scolaire et les étudiants universitaires constituent le principal public visé par le renforcement des habiletés juridiques. Comme ces groupes n'ont pas encore établi leur choix de carrière ni acquis de compétences en matière d'arbitrage, les efforts déployés pour renforcer leurs habiletés juridiques sont susceptibles de transformer la façon dont les gens préviennent les conflits et gèrent les problèmes juridiques, que ce soit dans leur propre vie ou dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles. Les étudiants en droit et en techniques juridiques qui acquièrent des compétences et des aptitudes au début de leur carrière peuvent être exposés à des problèmes d'accès à la justice avant de décider de l'orientation de leur carrière. Les efforts de renforcement des habiletés de ces groupes constituent la priorité du présent objectif, complétant la formation des professionnels du droit existants.

Le perfectionnement professionnel continu est une responsabilité cruciale de tous les professionnels du droit. Au cours de l'année, des avocats, des parajuristes et des juges ont suivi de nouvelles formations sur des questions d'accès à la justice et ont perfectionné leurs compétences professionnelles. Il s'agissait d'une combinaison de possibilités de formation interne offertes par les sociétés d'aide juridique, les associations de juges et les employeurs, de conférences et de cours intersectoriels.

En 2019, le secteur s'est concentré sur la croissance de la communauté de fournisseurs de services juridiques au moyen de la formation ciblée des intermédiaires – ces professionnels qui, dans le cadre de leurs services au public, peuvent être confrontés à des questions juridiques –, comme les bibliothécaires, les défenseurs du droit au logement et de la lutte contre la pauvreté, les organisations de nouveaux arrivants et les travailleurs sociaux.

Les organisations qui déclarent que c'est  
leur principal effet sur l'accès à la justice : **1**

Projets harmonisés : **37**



## Habiliter des intermédiaires fiables

Le Centre for Public Legal Education Alberta a mis sur pied une formation à l'intention des intermédiaires pour le compte de la Justice Sector Constellation. La formation s'adresse aux fournisseurs de services et aux intermédiaires, comme les travailleurs communautaires et confessionnels et les bénévoles à l'extérieur du secteur de la justice. La formation a pour but d'aider ceux qui ne font pas partie du secteur de la justice à déceler les questions juridiques de leurs clients et à déterminer où les diriger pour qu'ils puissent obtenir de l'aide. Le résultat prévu est un renvoi plus approprié et opportun des clients vers les ressources dont ils ont besoin. Le CPLEA offre la formation, qui est admissible aux crédits de perfectionnement professionnel du Collège des travailleurs sociaux de l'Alberta.

*« J'ai été satisfait de l'information reçue dans le cadre de l'atelier "Avant de signer". L'objectif de cet atelier est de donner aux travailleurs de première ligne une introduction générale et, pour certains cas, un examen approfondi de la prestation de conseils juridiques par rapport à l'information juridique. En tant que travailleur de première ligne, il est important de faire cette distinction pour diverses raisons; cette information était très claire et distincte. La séance ne couvre pas seulement les domaines qui préoccupent les nouveaux arrivants, mais sert également à générer des discussions ouvertes sur chaque sujet en publiant des questions et en répondant à celles des participants. Cet atelier a également été utilisé comme forum pour tisser un réseau avec d'autres organismes et partenaires communautaires qui présentent un potentiel de future collaboration. En mettant en pratique les renseignements qui s'appliquent aux travailleurs de première ligne, nous rehaussons notre niveau de préparation pour exécuter nos tâches et nos engagements quotidiens. »*

**Travailleur communautaire de première ligne**

Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO) a offert son cours en ligne de huit semaines « Building Skills in Legal Information and Referral » (perfectionnement des compétences en matière d'informations et d'orientation juridiques) à deux cohortes d'étudiants en 2019. Élaborés à l'origine en collaboration avec l'Ontario Library Association, les

modules portent sur la détection des problèmes juridiques et sur le renvoi approprié, de même que sur le droit de la famille, le droit de la consommation, le droit du logement et le droit de l'emploi en Ontario. CLEO offre aux étudiants une rétroaction individualisée et délivre un certificat de « spécialiste de l'information juridique et de l'orientation » à ceux qui terminent le cours avec succès. Bien qu'il ait été conçu à l'origine comme un programme pour les travailleurs des bibliothèques, en 2019, le cours a été ouvert à d'autres travailleurs communautaires qui offrent une « aide juridique communautaire » aux clients de l'Ontario. Le projet « Avant de signer » de CLEO a permis de cerner les principaux défis juridiques auxquels font face les nouveaux arrivants et les immigrants dans les collectivités participantes. De plus, il élabore actuellement un programme de formation des travailleurs de première ligne dans tous les secteurs afin de cerner les défis et de tirer parti des ressources actuellement disponibles par l'entremise de CLEO.

En 2019, la Community Legal Education Association du Manitoba a offert des cours de formation d'intermédiaire juridique communautaire à 14 fournisseurs de services, notamment des organisations de défense des personnes à faible revenu, d'aide juridique, de nouveaux arrivants ainsi que des ministères provinciaux. La formation d'intermédiaire juridique communautaire est une série de huit ateliers hebdomadaires individuels qui instruisent les fournisseurs au sujet des enjeux juridiques et des ressources dans la collectivité. La formation couvre une vaste gamme d'enjeux juridiques et de domaines législatifs.

## Améliorer l'expérience des étudiants en droit et d'autres étudiants de secteurs professionnels

En 2019, l'Association du Barreau canadien, par l'intermédiaire du Groupe de travail sur l'éducation juridique du sous-comité de l'accès à la justice, a lancé son « Guide d'apprentissage expérientiel – Une ressource pour les étudiants en droit : L'apprentissage sur le terrain dans le domaine juridique ». Ce guide explique la théorie qui sous-tend l'apprentissage par l'expérience et la façon dont il fonctionne, et fournit un cahier d'exercices que les étudiants en droit sont invités à remplir pour améliorer leur compréhension de leur expérience pratique en droit et en tirer profit, ainsi que pour appuyer la mission pédagogique plus vaste qui consiste à appuyer l'accès à la justice grâce à l'éducation juridique.

S'appuyant sur le succès du cours de droit criminel clinique offert en collaboration avec la faculté de droit de l'Université

du Manitoba, en 2019, Aide juridique Manitoba s'est associé à la faculté de droit Robson Hall de l'Université du Manitoba pour réintroduire son cours clinique de droit de la famille dans un format mis à jour dans le cadre du financement clinique existant fourni par la Law Foundation of Manitoba, Aide juridique Manitoba et la faculté de droit. Les tâches des étudiants comprennent les travaux associés aux cours combinés à la conduite des dossiers reliés au droit de la famille, y compris l'interaction avec le programme d'aide juridique et tous les aspects de la conduite des dossiers sous la supervision d'un avocat qualifié.

La Société du Barreau du Manitoba continue d'offrir son programme de prêt-subvention, qui procure une aide financière aux étudiants qui veulent pratiquer le droit dans les collectivités du Manitoba qui ont besoin de plus d'avocats (collectivités mal desservies). Au fil du temps, les critères d'admissibilité et de sélection ont été élargis afin que le programme puisse être mieux utilisé. En 2019, les critères ont été élargis encore plus, de sorte que les avocats qui entament à peine leur carrière ou ceux qui possèdent une expérience de deux ou trois ans de travail puissent également demander une aide financière sous forme d'un prêt qui n'aurait pas à être remboursé si les nouveaux avocats s'engagent à offrir leurs services dans une collectivité mal desservie durant trois ans. Tous les étudiants de la faculté de droit, quelle que soit leur année, peuvent continuer à présenter une demande.

*« Une étudiante internationale nouvellement arrivée qui fréquentait un collège local louait une chambre chez un propriétaire résidentiel. Peu de temps après, le propriétaire de la maison l'a expulsée de la maison et a gardé la plupart de ses effets personnels. Sans le moindre recours, en pays inconnu, elle s'est tournée vers nous pour obtenir de l'aide. Nous avons poursuivi le propriétaire de la maison et avons obtenu jugement. Lorsque le propriétaire de la maison n'a pas payé le jugement, nous nous sommes affairés à faire appliquer la loi et l'étudiante a été en mesure d'obtenir l'intégralité du jugement. »*

Services juridiques communautaires de  
l'Université Western

Les Services juridiques communautaires, la clinique juridique de l'Université Western et le réseau national d'étudiants pro bono ont mis sur pied une émission de radio sur les ondes de Radio Western Canada portant sur des questions juridiques

d'intérêt pour les étudiants. Ils ont également établi un partenariat avec le réseau national d'étudiants pro bono pour offrir des services juridiques additionnels aux étudiants et aux sans-abri.

La collaboration de la Justice Sector Constellation, exploitée par l'entremise d'Enough for All en Alberta, met au point un module sur la pauvreté et le droit. Le but du module est de sensibiliser les étudiants de niveau postsecondaire de diverses disciplines aux questions qui se posent là où pauvreté et système juridique se rejoignent, afin de mieux les outiller pour servir leurs clients et leurs collectivités après avoir obtenu leur diplôme. Le module sera offert aux instructeurs des établissements d'enseignement postsecondaire de diverses facultés et départements, y compris la justice pénale et la criminologie, le travail social, les soins infirmiers, la sociologie, l'éducation, la psychologie, les enfants et les jeunes. Le module a été mis à l'essai lors de la session d'automne 2019 à l'Université Ambrose, au Bow Valley College, et par les étudiants de la faculté de droit et d'études de développement de l'Université de Calgary. De plus, PowerED de l'Université d'Athabasca a été mandaté pour convertir le module en formation en ligne, pour ainsi le rendre encore plus accessible. Un manuel de l'instructeur sera élaboré pour faciliter l'enseignement du module.

## Renforcer les capacités juridiques des jeunes

Le programme d'ateliers en classe d'Éducaloi comprend un réseau de plus de 1 000 juristes bénévoles de partout au Québec pour offrir les ateliers d'Éducaloi aux élèves du secondaire. Plus de 10 000 élèves dans 80 écoles ont pu bénéficier de ces ateliers en 2018-2019, autant en français qu'en anglais. La centaine d'enseignants participant au programme ont pu choisir parmi 14 ateliers d'éducation juridique tout en profitant de nombreuses ressources pédagogiques, le tout disponible gratuitement sur le site [Web.educationjuridique.ca](http://Web.educationjuridique.ca).

*« Je suis convaincue qu'une meilleure compréhension des citoyens de leurs droits et obligations est l'une des clés de l'accès à la justice. Fière que l'éducation juridique soit l'une des priorités de notre gouvernement, j'ai accepté avec enthousiasme d'être la marraine de la toute première Semaine de l'éducation juridique organisée par Éducaloi. C'est toute la société qui bénéficiera des connaissances ainsi acquises par les citoyens de demain! »*

Madame la Ministre Sonia LeBel

Pour la première fois cette année, Éducaloi a organisé une semaine de l'éducation juridique. L'objectif de la conférence était de sensibiliser le public et les milieux scolaires à l'importance d'éduquer les jeunes aux droits. Comme aucun cours de droit n'est obligatoire dans la formation des élèves du secondaire au Québec, ceux-ci doivent y être sensibilisés grâce à d'autres canaux ou initiatives. Pendant une semaine en décembre 2019, 70 ateliers sur les droits et la justice ont été donnés dans les 17 régions administratives du Québec.

Le 17 mai 2019, les tribunaux de la Nouvelle-Écosse ont collaboré avec Phoenix Youth pour organiser un camp de la journée de la justice à l'intention des jeunes Africains de la Nouvelle-Écosse du nord de Halifax afin qu'ils puissent en apprendre plus au sujet des tribunaux et des institutions qui composent le système judiciaire. Les participants ont un accès direct aux juges, aux avocats, aux shérifs adjoints, aux policiers et à d'autres personnes qui travaillent dans le domaine de la justice. Un programme semblable a été élaboré pour la journée « Invitons nos jeunes au travail » le 6 novembre 2019.

L'initiative Youth Voices du BC Family Justice Innovation Lab vise à améliorer le bien-être et la résilience des enfants et des jeunes qui vivent une séparation parentale en leur donnant l'occasion de s'exprimer. Les prototypes à mettre à l'essai sont une plateforme numérique en ligne (qui contient des témoignages et du contenu créatif) et des ateliers en personne dirigés par et pour les jeunes.

Le Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ) a lancé le programme de justice communautaire pour nouveaux arrivants, qui présente aux jeunes nouveaux arrivants les lois en matière de logement et d'emploi, d'immigration et de réfugiés, en mettant l'accent sur les demandes d'asile rejetées. Le ROEJ s'est associé à l'Afghan Women's Organization, au Parkdale Collegiate Institute et au Centre for Spanish Speaking People.

Les jeunes Inuits du Nunavut ont été initiés aux processus et aux objectifs du système de droit pénal dans le cadre d'ateliers conçus par le ROEJ pour la Law Society of Nunavut. Dans le hameau de Pangnirtung, le programme a été présenté deux fois, pour que toute la population étudiante de l'école secondaire d'Attagoyuk puisse y participer. Le centre jeunesse Makkuttukkuvik a également organisé l'atelier pour les participants à son programme d'accueil à Iqaluit.

La Cour suprême du Canada s'est entretenue directement avec des élèves du secondaire lors de sa session à Winnipeg, soit sa première session à l'extérieur d'Ottawa en 144 ans. Les juges ont été confrontés à un déluge de questions complexes de la part des élèves du secondaire qui se sont rendus au

tribunal. Les élèves ont posé des questions sur des enjeux allant des revendications territoriales des Premières Nations à l'essence de la légalité et de la moralité. Par la suite, chaque juge a visité une école secondaire locale.

## Appuyer la formation et le perfectionnement des professionnels du droit

Le Saskatchewan Legal Coaching and Unbundled Services Project (LCUP) (projet des services d'assistance juridique et de services dégroupés de la Saskatchewan) a été établi en 2019, avec l'aide de l'Université de la Saskatchewan, pour appuyer, améliorer et faire progresser l'encadrement juridique et l'utilisation de mandats à portée limitée en Saskatchewan. Le projet a émergé en réponse à l'intérêt des avocats de la Saskatchewan dans le domaine étudié et à la suite des discussions tenues lors des réunions du Forum du doyen sur A2J en 2013-2014. Le Groupe de travail a pris un certain nombre de mesures pour faire avancer ce sujet en 2019, comme la publication d'une liste d'avocats qui souhaitent participer à l'assistance juridique et au dégroupage pour améliorer l'accès du public à ce genre de services, continuer à fournir des séminaires de formation professionnelle continue pour les avocats sur le sujet, l'élaboration de ressources de pratique connexes et, grâce au soutien de la Fondation canadienne pour la recherche juridique, mènera une étude de recherche associée au projet pilote. Le Groupe de travail cherche à contribuer à une fondation pour les données sur le sujet au Canada, qui vise à avoir une incidence positive sur la pratique juridique et l'élaboration de politiques.

L'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) a lancé deux grands sites Web avec des ressources pour les professionnels du droit, les étudiants et les professionnels de l'éducation.

Jurisource.ca: Jurisource.ca est une bibliothèque virtuelle de ressources juridiques en français. Ce site de la common law en français offre gratuitement plus de 10 000 ressources juridiques et terminologiques en français. S'adressant à la fois aux professionnelles et aux étudiants de la common Law, Jurisource.ca met à disposition des modèles d'actes, des infographies, des résumés de décision et d'autres outils pour favoriser l'échange entre professionnels et faciliter la pratique en français. Jurisource.ca est un partenaire crédible et de choix dans la communauté juridique francophone.

CliquezJustice.ca est un site internet français et pancanadien (hors Québec) qui explique de façon claire et concise les droits des citoyens canadiens en s'appuyant sur des situations du quotidien. Le site répond à divers domaines de droit



et propose également des ateliers clef en main pour les professionnels de l'éducation.



Jurisource.ca offre

1000

RESSOURCES JURIDIQUES ET  
TERMINOLOGIQUES EN FRANÇAIS

ONT.

The graphic features the text 'Jurisource.ca offre' at the top left. To its right is a yellow search bar with a magnifying glass icon. Below the search bar is a large '1000' in a bold, dark blue font. To the right of the '1000' is a yellow decorative flourish that leads to an outline map of Ontario with 'ONT.' written inside. Below the '1000' and the map, the text 'RESSOURCES JURIDIQUES ET TERMINOLOGIQUES EN FRANÇAIS' is written in a bold, dark blue font.

Dans le cadre de la réconciliation, et en réponse aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, l'Association du Barreau du Manitoba a offert des ressources éducatives à la communauté juridique et au personnel de l'Association du Barreau afin de mieux faire connaître les séquelles du système de pensionnats indiens du Canada, d'appuyer la formation sur le racisme et les préjugés et d'accroître la compétence culturelle en ce qui concerne la communauté autochtone.

Chaque année au Québec, le Justice Pro Bono organise le Forum des cliniques juridiques, qui réunit des intervenants juridiques autour d'un sujet qui pourrait intéresser les personnes travaillant avec des populations vulnérables. La 11e édition du Forum a eu lieu le 13 décembre 2019 à l'École du Barreau et portait sur le thème « Le harcèlement (travail, réseaux sociaux, vie quotidienne): quels outils juridiques existent pour accompagner les justiciables? ». Quelque 60 représentants de diverses cliniques juridiques ont pu apprendre et discuter des pratiques exemplaires et les outils disponibles pour aider les personnes qui sont victimes de harcèlement, au travail ou ailleurs.

Le Fonds Accès Justice du ministère de la Justice du Québec a lancé un répertoire de médiateurs civils accrédités reconnus par le ministère de la Justice du Québec le 11 décembre, 2019.

L'initiative U-40 de résolution de conflits est une initiative de l'ADRSK qui offre du soutien, du réseautage et du perfectionnement des compétences aux nouveaux professionnels de la résolution de conflits en Saskatchewan. Elle est appuyée par Panko Collaborative Law and Mediation à Saskatoon (Saskatchewan).

# Objectif 7

## INNOVER

**7.1 FAIRE UN SUIVI SUR CE QUI FONCTIONNE** - Créer une culture de l'innovation au sein du système de justice, en mettant l'accent sur les nouvelles idées et en tirant des leçons des réussites et des échecs.

**7.2 FAIRE PART DES BONNES IDÉES** - Faire la promotion de la mise en commun de nouveaux modèles, de nouvelles idées et des réussites afin d'amplifier les effets de l'innovation.

L'innovation dans le secteur de la justice pose de véritables défis, notamment la nécessité de protéger l'indépendance de la magistrature et du barreau qui crée une séparation entre les institutions et groupes. La culture du précédent et de la tradition a entravé l'expérimentation. Compte tenu de l'ampleur du défi d'accès à la justice, le secteur change, adopte une nouvelle façon de penser, de la souplesse, de l'expérimentation et des approches axées sur l'utilisateur.

L'innovation est souvent associée aux percées technologiques, dont beaucoup transforment la façon de résoudre les différends. Elle concerne également la façon dont les gens offrent des services ou abordent les questions d'accès à la justice.

En 2019, le secteur d'accès à la justice a contesté ses propres approches, ouvrant la voie à la pensée radicale et à de nouvelles façons de collaborer. Les bonnes idées ont fait l'objet d'un projet pilote et les expériences sur la technologie et la prestation de services continuent de produire des résultats.

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice : **5**

Projets harmonisés : **58**

## Projets de transformation

Des approches créatives et novatrices ont été introduites dans un certain nombre de projets passionnants d'accès à la justice partout au Canada. En collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB) a mis au point une application gratuite de planification de la sécurité pour les femmes victimes de violence entre partenaires intimes au Nouveau-Brunswick. L'application, appelée EVO, est disponible sur Android et iOS, en français comme en anglais. L'application aide les femmes à évaluer les risques et à créer un plan de sécurité stratégique qui permet de surmonter l'isolement et la crainte de se livrer à des comportements de recherche d'aide. EVO est particulièrement utile pour les femmes des zones rurales ou des petites villes qui ne connaissent pas les services, y compris les renseignements en matière de droit de la famille et les services juridiques, ou qui n'y ont pas accès. L'application possède diverses caractéristiques de sécurité pour protéger les utilisateurs et leurs plans et elles peuvent être mises à jour régulièrement. L'application a servi plus de 6000 personnes.

L'application EVO par SPEIJ-NB



**6000+**  
PERSONNES



Le ministère de la Justice des Territoires du Nord-Ouest a dirigé un programme pilote appelé Gestion intégrée des cas et en a fait rapport. Ce projet a utilisé une approche axée sur la personne et leurs points forts pour cerner les obstacles auxquels les résidents des T.N.-O. font face lorsqu'ils cherchent à obtenir des services, et a fait des recommandations pour une approche plus holistique concernant la prestation de services en matière sociale.

Le projet de traitement de la demande d'aide juridique de la demande d'aide juridique par visioconférence à l'établissement Rivière-des-Prairies a démarré par un projet pilote lancé en octobre 2018. Il est devenu un projet permanent en juin 2019. Ce projet permet d'accélérer le traitement des demandes d'aide juridique en permettant aux personnes prévenues de présenter leur demande dès leur première présence devant les tribunaux, diminuant ainsi les délais attribuables aux déplacements des employés

de l'aide juridique dans les différents centres de détention. Les personnes prévenues qui se retrouvent au Centre de détention Rivière-des-Prairies lors des visioconférences peuvent utiliser la visioconférence pour rencontrer un employé de l'aide juridique et présenter une demande d'aide.

Case Files by BullyFreeBC est un projet visant à créer une bibliothèque de dossiers de cas sur les actions en matière de plaintes. Ces efforts sont souvent frustrants, compliqués et inefficaces. L'objectif du projet est d'accroître la probabilité de résultats équitables pour les plaintes individuelles et de meilleurs processus juridiques en général. Le projet commence par des plaintes contre de grandes entreprises offrant des services essentiels, comme des organismes gouvernementaux, des services publics, des professions autoréglementées et des organismes de services publics. Ce niveau d'opérations organisationnelles interagit directement avec les individus, et les résultats sur la résolution des problèmes peuvent avoir une incidence sur la sécurité et les perspectives de succès dans la vie. La bibliothèque de dossiers de cas cataloguera les cas individuels et fournira aussi des ressources pour appuyer les autres mesures entreprises par les membres, dans le but de rendre les processus plus faciles pour tout le monde et plus efficaces pour quelqu'un d'autre la prochaine fois. À une étape ultérieure, des mesures de soutien seront ajoutées pour permettre aux parties au litige qui se représentent elles-mêmes de porter plainte au tribunal ou en médiation.

En réponse au besoin non comblé de services en matière de droit des pauvres, le gouvernement de la Colombie-Britannique et la Law Foundation of British Columbia ont lancé le Legal Clinic Model for Delivery of Poverty Law and Specialized Legal Services: Reconnaissant le besoin non comblé de services en matière de droit des pauvres, avec un engagement du gouvernement allant jusqu'à 2 millions de dollars. Bien que les services en matière de droit des pauvres constituent une priorité, d'autres domaines du droit (y compris la location à usage d'habitation, le droit des personnes handicapées, le droit de l'immigration et des réfugiés) seront également au centre des projets pilotes. Sept cliniques ont été identifiées pour l'avenir (quatre en droit des pauvres et trois en droit spécialisé), les deux premiers emplacements (une clinique juridique sur l'habitation et une clinique sur le droit des pauvres) ayant été annoncés à l'automne 2019. Le modèle clinique s'harmonise avec les approches proposées pour améliorer la prestation des services d'aide juridique dont il est question dans le rapport d'examen de l'aide juridique. Le modèle clinique tire parti du réseau existant de la Fondation

juridique, qui réunit plus de 40 fournisseurs de services de parrainage juridique dans la province pour fournir des renseignements, des conseils et de la représentation (au besoin) aux personnes vivant en milieu rural et urbain.

À compter du 1er avril 2019, le Civil Resolution Tribunal, ou CRT (tribunal de règlement des conflits au civil) a élargi son mandat afin d'inclure les litiges mineurs relatifs à des réclamations pour des blessures découlant d'un accident de la route contre la Insurance Corporation of British Columbia (ICBC) d'une valeur maximale de 50 000 dollars. Cela permet aux Britanno-Colombiens de contester les réclamations pour blessures causées par des accidents de la route de façon plus rapide et moins coûteuse, ce qui est plus susceptible d'aboutir à un règlement équitable axé sur leur santé globale. Le CRT utilise des outils en ligne qui rendent les processus alternatifs de règlement des différends plus accessibles, rentables et novateurs. Au bout du compte, le mandat élargi du CRT a réduit les pressions sur le système judiciaire provincial et réduit les dépenses juridiques de l'ICBC tout en améliorant l'accès à la justice pour tous les Britanno-Colombiens.

Au début 2019, Éducation juridique communautaire Ontario a lancé sa série de baladodiffusion Rights Bites (en anglais seulement). Les quatre baladodiffusions attirent l'attention sur certains problèmes juridiques courants qui touchent les nouveaux locataires et travailleurs en Ontario, et donnent des renseignements sur les droits juridiques. Chaque épisode combine des entrevues avec des avocats, des travailleurs communautaires et des immigrants qui ont vécu un problème de droit de l'emploi ou de droit du logement. Les balados ont été conçus pour être utilisés en anglais langue seconde et enseignement de langue pour les nouveaux arrivants dans les salles de classe canadiennes, avec l'apport important de plusieurs instructeurs adultes. Chaque balado est accompagné d'un plan de leçons complémentaires et de lignes directrices en matière de niveaux de compétence linguistique canadiens pour aider à guider les étudiants à travers les balados.

Les balados ont atteint environ 1 500 auditeurs, et les documents d'accompagnement ont été téléchargés des centaines de fois.



## Mobilisation collaborative pour de nouvelles idées

Le Community Advocacy and Legal Centre de l'Ontario a organisé un forum spécial conçu pour mobiliser la collectivité afin d'examiner la façon de créer un « écosystème de justice » - afin de cerner et d'aider à améliorer les défis auxquels les gens font face pour accéder à la justice à l'échelle locale. Le forum a été précédé par de la recherche - un sondage en ligne a permis de recueillir des renseignements sur les réductions des coupures à l'aide juridique, la sensibilisation et la rétroaction au sujet des services d'aide juridique actuels, ainsi que des idées pour le changement. Plus d'une douzaine d'experts ont fait une présentation sur les problèmes d'accès à la justice dans l'ensemble des types de problèmes juridiques communs. Des « conversations qui comptent » ont suivi, fondées sur les principes de facilitation de style « café du monde », et ont suscité davantage de renseignements sur les répercussions dévastatrices, les chambres d'écho qui existent actuellement, les idées et une vision émergente sur la façon dont les choses pourraient être différentes. Dans une salle pleine à craquer, avec plusieurs participants debout, la foule était composée de plus de 90 participants de toutes les facettes de la communauté, différents fournisseurs de services, des politiciens et les professions de l'aide et de la santé. D'autres « cafés de la justice » sont prévus.

La trousse d'outils Equity Lens (perspective d'équité), élaborée par la Nova Scotia Barristers' Society (Association des avocats de la Nouvelle-Écosse), est un point de départ pour les avocats, les cabinets d'avocats, le personnel d'entreprise et les bénévoles qui veulent comprendre comment ils peuvent appliquer une perspective d'équité à leur travail, à leur prise de décision et à leurs interactions avec les autres. C'est un manuel qui décrit comment des groupes spécifiques de personnes courent le risque d'être exclus et sont touchés par des systèmes d'oppression comme le racisme, le sexisme, la discrimination fondée sur la capacité physique et l'ethnocentrisme. Il aide les avocats à prendre davantage conscience de la diversité qui les entoure; d'élaborer et d'offrir des services qui sont réceptifs aux besoins des clients et des collectivités avec lesquelles ils travaillent tous les jours; à créer des changements positifs au sein de leur milieu de travail et de notre profession, en s'attaquant en fin de compte aux obstacles et aux inégalités systémiques auxquels sont confrontées les personnes issues de groupes en quête d'équité.

The Action Group (TAG), le groupe collaboratif A2J de l'Ontario, a lancé un engagement avec Civic Tech Toronto qui a mené à la création du Law & Design CoLab (CoLab). La

collaboration de TAG avec le CoLab, composé d'une équipe de 15 bénévoles – ayant une expérience professionnelle incluant la recherche, la conception axée sur l'expérience utilisateurs, la commercialisation, la conception graphique, le codage, la science des données, la consultation, l'éducation, le droit et la politique publique – a été renforcée en 2019. L'objectif du CoLab est d'amplifier le travail des organismes partenaires et de rendre leurs efforts plus efficaces sur les premières lignes de l'amélioration de l'accès à la justice. Cette approche – avec TAG comme facilitateur de la collaboration entre divers acteurs, CLEO comme fournisseur d'éducation juridique publique et Civic Tech Toronto comme expert en mobilisation civique et en technologie – représente un nouveau modèle de collaboration intersectorielle sur les questions d'accès à la justice.

La Continuing Legal Education Society of British Columbia a amené des penseurs et des universitaires de premier plan, Gillian Hadfield et Margaret Hagan, à la communauté juridique de la Colombie-Britannique afin de stimuler une réflexion novatrice sur la modification de la prestation et de la réglementation des services juridiques pour répondre aux exigences et aux réalités technologiques actuelles et appuyer les initiatives transformatrices d'accès à la justice de la Colombie-Britannique.

Dans le cadre du Projet d'amélioration du Programme pour les régions rurales du Manitoba, la CLEA a embauché un coordonnateur de projet pour effectuer des travaux de sensibilisation dans les régions rurales du Manitoba, a consulté la profession juridique pour recruter des bénévoles pour le Bureau des conférenciers et des avocats pour le Programme de référence aux avocats. Une évaluation des besoins a été envoyée aux organismes nouveaux venus, aux bibliothèques, aux écoles secondaires où le Droit 40S est enseigné, aux organisations des Premières Nations, aux détachements de la GRC, aux organisations de personnes âgées et aux fournisseurs de services de lutte contre la violence familiale afin de déterminer les besoins en matière d'éducation juridique et de renseignements des collectivités représentées par les divers fournisseurs de services.

Le juge en chef et la juge présidente de la Colombie-Britannique, de concert avec une ancienne partie au litige qui se représente elle-même, ont tenu une séance de discussion ouverte en direct sur Twitter avec des étudiants en droit, des avocats et d'autres intervenants pour avoir avec eux une discussion sur les défis, les possibilités et les progrès en matière d'accès à la justice.

# Objectif 8

## ANALYSER ET TIRER DES LEÇONS

**8.1 ÉLABORER DES INDICATEURS** - Établir des données de référence et des indicateurs normalisés pour développer une compréhension partagée des services, des modèles et des besoins juridiques.

**8.2 COLLABORER AVEC LES CHERCHEURS DANS TOUS LES DOMAINES** - Coordonner la recherche entre les institutions et les universités, et entre les experts en sciences sociales, les économistes, les utilisateurs du système et les institutions juridiques en vue de mieux comprendre les problématiques.

Il est essentiel de comprendre les défis en matière d'accès à la justice auxquels les gens sont confrontés afin de pouvoir apporter de changement de système significatif. Le fait d'examiner uniquement le problème de l'intérieur ne fournit qu'un point de vue. Les efforts déployés pour prendre des décisions à la fois axées sur les utilisateurs et fondées sur des données probantes exigent l'adoption de nombreux points de vue et la collecte de données solides.

Les organisations du secteur de la justice recueillent depuis longtemps des statistiques sur leurs activités, et les organisations d'information juridique à l'intention du public savent combien de personnes utilisent ou téléchargent leurs ressources. De leur côté, les tribunaux savent combien d'affaires sont entendues, et les responsables de l'aide juridique font un suivi du temps et du travail des avocats de leurs clients. Enfin, les ordres professionnels de juristes et les organisations qui offrent des services juridiques gratuits connaissent les activités de leurs membres et de leurs bénévoles.

En 2019, le secteur de l'accès à la justice au Canada a renforcé sa capacité à l'échelle nationale et provinciale, a trouvé des façons novatrices d'évaluer et de mesurer les progrès, et a poursuivi le travail visant à s'assurer que la recherche favorise une meilleure compréhension et une meilleure réponse aux besoins des collectivités de partout au Canada en matière d'accès à la justice.

Les organisations qui déclarent que c'est  
leur principal effet sur l'accès à la justice : **5**

Projets harmonisés : **45**



## Renforcer et coordonner notre capacité

L'accès à la justice continue d'être une principale priorité pour les organismes de justice, y compris les ressources et les engagements spécialisés à l'échelle nationale et dans un certain nombre de provinces. En 2019, la Commission de réforme du droit de la Nouvelle-Écosse a progressivement changé pour devenir l'Institut pour l'accès à la justice et la réforme du droit de la Nouvelle-Écosse. Ce changement découle des recommandations du Access to Justice Coordinating Committee de la Nouvelle-Écosse. Le Comité a conclu que la Commission de réforme du droit devrait [traduction] « servir de centre d'accès à la justice et être bien placée pour coordonner les projets qui permettent un travail englobant à la fois la réforme traditionnelle du droit et l'accès à la justice. Cela comprend la collecte et l'analyse de données pour aider à élaborer des projets associés aux priorités du gouvernement, comme la façon de travailler en collaboration sur les initiatives d'accès à la justice, l'établissement de nouveaux objectifs stratégiques et l'élaboration de propositions législatives pour atteindre ces objectifs. » Depuis janvier 2019, la Commission de réforme du droit a créé un nouveau conseil d'administration, a accepté le projet du Comité de coordination et a élargi son mandat pour inclure les projets d'accès à la justice de façon plus générale.

L'Access to Justice Centre for Excellence de l'Université de Victoria a embauché un directeur à temps plein en 2019 pour élargir la capacité de recherche d'ACE et mettre l'accent sur les mécanismes permettant d'intégrer l'accès à la recherche en justice à la faculté de droit en collaboration avec les professeurs et les étudiants; outils et mécanismes de recherche pour partager les données du secteur de la justice, comme un système commun de données de justice; la recherche sur les aspects des données liés à la vie privée; la participation à la création d'une stratégie nationale relative aux données.

En 2019, Justice Canada a ouvert le Secrétariat de l'accès à la justice. Le Secrétariat s'efforcera de faire progresser la littératie juridique et l'autonomisation juridique des personnes grâce à une approche de la justice fondée sur des données probantes, centrée sur les personnes et guidée par leurs besoins et leurs préférences. Le mandat du Secrétariat de l'accès à la justice consiste à promouvoir et à appuyer une approche de la justice axée sur les personnes ainsi que la réalisation complète de l'objectif de développement durable numéro 16 au gouvernement fédéral et à l'échelle nationale et internationale, en prenant les mesures suivantes : 1) sensibilisation générale et engagement accru au sein du gouvernement et auprès des partenaires externes et des intervenants; et 2) leadership

et soutien dans le cadre des initiatives importantes de politique et de recherche en matière d'accès à la justice.

Le Barreau du Nouveau-Brunswick a établi un cadre commun pour poursuivre les initiatives d'accès à la justice, partager les innovations et mesurer les progrès. Le Groupe de travail sur l'accès à la justice a mené des recherches sur les pratiques exemplaires et a rédigé un rapport qui sera présenté au Conseil au début de 2020. Le rapport contient des recommandations visant à rendre les services juridiques plus accessibles au public et devrait inclure une nouvelle définition de la pratique du droit.

## Priorisation de l'évaluation

**50%**

**des ORGANISMES DÉCLARANT**

ont évalué officiellement leurs projets A2J



L'augmentation de la valeur et de l'incidence des résultats a été abordée de façon créative et efficace dans l'ensemble du pays. Le projet « Measuring the Impact of Legal Service Interventions » (Mesurer l'incidence des interventions des Services juridiques), mené par le Forum canadien sur la justice civile, est la première étape d'une étude longitudinale d'impact qui vise à déterminer les effets de l'accès à différents types de services juridiques sur le résultat des litiges juridiques sur les coûts sociaux, économiques et personnels, et sur les scénarios environnementaux au fil du temps. Bien que ce type d'étude soit commun dans des domaines tels que la santé et l'éducation, il est très nouveau dans le secteur juridique. Il existe peu de données probantes permettant de comprendre et d'évaluer l'efficacité de la prestation de services juridiques pour améliorer l'accès à la justice au Canada. Ce projet et les données empiriques qu'il génère feront une différence pour le public, les gouvernements, les décideurs, les bailleurs de fonds, les cliniques juridiques communautaires et d'autres fournisseurs de services juridiques sur le terrain.

Le Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique a lancé son initiative sur l'accès à la justice afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs au Tribunal. Ainsi, tous les membres de l'équipe ont été rassemblés une journée pour « échanger des idées ». Dans le cadre de ses efforts pour aller de l'avant avec son engagement à l'égard de l'objectif

triple de l'accès à la justice et des expériences de l'accès à la justice, le Tribunal a invité un certain nombre de parties qui se sont représentées elles-mêmes par le passé à partager leur expérience avec le processus. L'automne dernier, quatre parties qui se sont représentées elles-mêmes ont partagé leurs histoires, y compris les points douloureux du processus. L'un des objectifs de ces séances était de permettre au Tribunal d'écouter et de communiquer au niveau humain avec le public qu'il sert. Le Tribunal entreprend des expériences en 2020 pour répondre aux points problématiques. La première expérience consiste à simplifier les présentations des demandes relatives au congédiement.

CREATE Justice spearheaded a data inventory and CREATE Justice a dirigé un projet de recherche sur l'inventaire des données et l'évaluation axée sur les acteurs du secteur de la justice et les organisations qui participent à la résolution des problèmes juridiques quotidiens en Saskatchewan. L'objectif de la recherche est de comprendre les pratiques de collecte de données des intervenants du secteur de la justice, le type de données recueillies et la façon dont les données sont utilisées pour façonner la prestation de services et l'amélioration du système de justice. La recherche a fourni un inventaire descriptif de l'état de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des données pour le secteur de la justice de la Saskatchewan et a permis de cerner les tendances, les enjeux, les lacunes et les possibilités d'amélioration.

Aide juridique Ontario a entrepris une évaluation exhaustive du financement sous forme de subvention accordé à deux organismes communautaires pour régler les cas de suspension et d'expulsion d'écoles de jeunes Noirs en Ontario. L'évaluation a révélé que le Centre de santé communautaire de TAIBU (en partenariat avec le Centre de santé communautaire de Rexdale) avait fourni avec succès des services réduisant le nombre de jeunes Noirs qui ne fréquentent pas l'école, ce qui a entraîné une réduction considérable du coût par service et une optimisation des ressources. D'après les résultats de l'évaluation, en mars 2019, AJO a prolongé à 2019-2020 le financement sous forme de subvention pour l'éducation versé à TAIBU.

L'autorité évaluatrice de la Colombie-Britannique est responsable de tenir à jour le registre d'évaluation des propriétés en Colombie-Britannique. Les propriétaires qui ne sont pas d'accord avec leur évaluation peuvent déposer une plainte ou interjeter appel. Après avoir terminé un projet de recherche conçu pour améliorer le processus de plainte et d'appel en matière d'évaluation foncière, un rapport comprenant les principales constatations ainsi que les options et les possibilités d'améliorer et de transformer le processus a été produit et des améliorations sont en cours.

Une évaluation a été entreprise pour évaluer l'efficacité de MyLawBC, en ce qui concerne la sensibilisation des publics cibles, la prestation d'une ressource juridique accessible aux utilisateurs, la fourniture aux utilisateurs de renseignements juridiques nécessaires, et l'aide aux utilisateurs à résoudre leurs problèmes juridiques et à améliorer l'accès à la justice. Les données d'analyse Web ont également permis d'examiner les questions sur la façon dont les utilisateurs utilisent les voies de communication. L'évaluation a montré que la ressource est une aide très appréciée pour les personnes à faible revenu qui éprouvent pour la première fois des problèmes juridiques. Le rapport « Understanding Outcomes » (Comprendre les résultats) portait sur des questions qui ne relèvent pas de la portée de l'évaluation, et en particulier sur un cadre de référence comparatif pour l'évaluation de MyLawBC et les résultats analytiques de Google. Le rapport a relevé un manque de mesures communes à l'échelle internationale en ce qui concerne ce format relativement nouveau pour la communication de renseignements juridiques.

## Axer la recherche sur les besoins d'accès à la justice dans les communautés vulnérables

### Recherche sur les besoins d'accès à la justice dans les communautés vulnérables :

- Les femmes inuites qui font face à la violence familiale
- Les peuples autochtones qui cherchent à faire respecter leurs droits
- Les familles et les personnes ayant des problèmes intersectionnels médico-légaux
- Les personnes incarcérées
- Les personnes et les collectivités qui subissent des actes de haine
- Les locuteurs ayant l'anglais comme langue seconde à la recherche de renseignements juridiques

« Access to Justice for Family Violence in Nunavut: A Research project and awareness campaign » (Accès à la justice pour la violence familiale au Nunavut : Projet de recherche et campagne de sensibilisation) est un partenariat entre le Barreau du Nunavut et Pauktuutit Inuit Women of Canada. Ce projet met l'accent sur l'expérience des femmes inuites qui font face à la violence familiale au Nunavut et comprend une étude de recherche et une campagne de sensibilisation sur la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale*. Le volet étude de recherche de ce projet permettra de recueillir davantage de données probantes sur ce que l'on sait sur la façon dont la mise en œuvre de la



*Loi sur l'intervention en matière de violence familiale* répond ou non aux besoins des femmes inuites victimes de violence conjugale. Les résultats de l'étude de recherche serviront à élaborer des messages clés sur la violence familiale au Nunavut pour le deuxième volet du projet, la campagne de sensibilisation du public. Guidée par les valeurs sociétales inuites, la campagne de sensibilisation du public visera à donner aux Nunavummiuts les moyens de reconnaître les situations abusives et à accroître la compréhension du public à l'égard de la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale* et d'autres options juridiques disponibles.

Le Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique a commandé un rapport d'Ardith Walpetko We'dalx Walkem, QC, qui est fondé sur un sondage mené auprès de plus de 100 Autochtones. Le rapport intitulé « Expanding Our Vision – Cultural Equality and Indigenous Peoples' Human Rights » (Élargir notre vision – L'égalité culturelle et les droits de la personne des peuples autochtones) contient des recommandations clés sur la façon de transformer la structure et le processus en matière de droits de la personne, y compris pour répondre à l'orientation de la DNUOPA, en Colombie-Britannique. Certaines recommandations ont trait à la nécessité d'accroître les avocats spécialisés dans ce domaine, à la nécessité d'une formation juridique et de la création d'un financement d'aide juridique pour les droits de la personne des Autochtones, et à la nécessité de conceptualiser à nouveau la façon dont nous discutons des droits de la personne des peuples autochtones et dont nous rendons des décisions relatives à leurs droits. Le rapport a été préparé en 2019 et sera publié en janvier 2020.

Le « Mapping Study of Justice & Health Partnerships in Ontario and beyond » (Étude cartographique des partenariats en matière de justice et de santé en Ontario et ailleurs), financée dans le cadre d'une subvention de la Fondation du droit de l'Ontario (FDO) a permis de recenser 11 partenariats en Ontario, ainsi qu'un petit nombre de partenariats émergents dans d'autres provinces. Les résultats préliminaires ont été communiqués lors d'une conférence du Groupe d'aide juridique internationale en juin à Ottawa, ainsi que dans un certain nombre d'autres forums. Neuf des partenariats sont dirigés par du personnel des ateliers juridiques communautaires de l'Ontario, l'un par Pro Bono Ontario et l'autre par un membre du personnel d'Aide juridique Ontario. Chaque modèle est unique à ses partenaires – il y a 33 partenaires de soins de santé qui participent à ces 11 partenariats. La plupart des partenariats sont financés soit par le financement de base d'Aide juridique Ontario, soit par des subventions spéciales, et d'autres projets financés par

la FDO ayant vu le jour plus tard en 2019. Les répercussions diversifiées de ces partenariats ont été cernées, de même que les besoins d'apprentissage des partenaires et les stratégies d'évaluation utilisées.

Aide juridique BC a élaboré et lancé un plan d'action pour la réconciliation pour orienter la prise de décisions et la prestation de services à tous les niveaux de l'organisation. Le plan démontre l'engagement de la société à améliorer l'accès à la justice pour les peuples autochtones de la Colombie-Britannique et à être un chef de file dans le cheminement vers la réconciliation au Canada. Pour créer le plan, Aide juridique C.-B. a tenu compte de ce qui suit :

- les appels à l'action et les principes de la Commission de vérité et réconciliation;
- les recommandations contenues dans le rapport du grand chef Ed John sur le bien-être des enfants autochtones en Colombie-Britannique;
- la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- la nécessité de réduire le nombre d'Autochtones dans les systèmes de protection de l'enfance et de justice pénale.

Une étude de recherche ontarienne intitulée « Unmet Civil Legal Needs of People who have been Incarcerated at a Local Detention Centre » (Besoins juridiques civils non satisfaits des personnes incarcérées dans un centre de détention local) comprenait des entrevues avec des personnes qui avaient été officiellement incarcérées dans le centre ainsi que des fournisseurs de services qui les ont aidées avant, après et pendant leur libération. Supervisée par un comité consultatif composé de chercheurs universitaires, l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry et la Société John Howard du Canada, ainsi que d'Aide juridique Ontario, l'étude a mené à la formulation d'un certain nombre de constats et d'une dizaine de recommandations pour les prochaines étapes. Un certain nombre de problèmes juridiques systémiques ont été cernés, y compris l'impact invalidant des règlements actuels en matière d'assistance sociale qui nuisent à la réinsertion sociale réussie des personnes incarcérées, y compris celles qui sont en détention provisoire. Des programmes d'aide juridique spécialement conçus seront nécessaires pour travailler efficacement avec cette population vulnérable. Le rapport d'aperçu devrait être publié en 2020.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec a publié un rapport intitulé *Les actes haineux à caractère xénophobe, notamment islamophobe*, une étude qualitative des expériences de 86 personnes qui ont été confrontées à des actes de haine à une ou

plusieurs occasions. Le rapport examine les expériences, les répercussions, la réponse sociale dans les médias et la communauté, ainsi que les mécanismes juridiques et autres mécanismes de réponse. Il formule une série de recommandations visant à accroître le leadership du gouvernement, à appuyer la documentation des actes de haine, à offrir une formation spécialisée à la police et à améliorer les relations de confiance entre les services de police et les groupes communautaires.

La Legal Services Society de la Colombie-Britannique a mené trois initiatives de recherche en 2019 pour mieux comprendre les besoins en matière d'éducation juridique en Colombie-Britannique, notamment :

- Le rapport sur le VIJ autochtone traitait de sujets de droit nécessitant des renseignements, la présentation et le format des documents et des méthodes de livraison.
- Un examen exhaustif des besoins en matière d'information juridique des locuteurs de l'Anglais langue additionnelle (ALA) de la Colombie-Britannique a été effectué afin de cerner les lacunes et de déterminer les domaines à améliorer dans la présentation et la distribution de renseignements juridiques à ces communautés.
- Afin d'évaluer l'état de préparation des organismes communautaires à l'apprentissage en ligne, la LSS a mené un sondage en ligne pour obtenir la rétroaction des travailleurs communautaires et d'autres professionnels d'aide au sujet de leurs besoins et préférences en matière de formation en ligne.

En Ontario, Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO) a réalisé trois projets pilotes d'information juridique déterminés au cours de recherches exploratoires sur les besoins en information juridique des personnes incarcérées ou incarcérées par le passé. Ces résultats de recherche ont été publiés au début de 2019. Les projets pilotes étaient les suivants :

- explorer des façons d'intégrer des renseignements juridiques de CLEO aux programmes de bibliothèque et de travail social dans les prisons. Ce projet a donné lieu à un publipostage de masse et à une sensibilisation directe auprès des institutions du Nord, ce qui a donné lieu à des commandes institutionnelles de contenu d'information juridique de CLEO.
- création d'ordinogrammes des processus d'arrestation et de mise en liberté sous caution comportant des renseignements juridiques qui seront affichés sur [stepstojustice.ca/fr](http://stepstojustice.ca/fr).
- obtenir de la rétroaction sur les trousseaux d'activité sur les habiletés juridiques fondamentales de trois emplacements d'alphabetisation pour adultes qui

travaillent avec des personnes auparavant incarcérées, avec l'aide d'instructeurs sur place qui ont utilisé le matériel avec leurs apprenants.

Une recherche menée par la Justice Sector Constellation pour le « Childminding Project » (projet de garde d'enfants) a révélé qu'un manque de services de garde fiables empêche les gens de fréquenter le Calgary Court Centre. En outre, ceux qui y assistent avec des enfants sont souvent distraits ou ne se concentrent pas sur la tâche à accomplir. Le fait d'avoir la possibilité de faire garder les enfants pendant que l'adulte s'occupe des affaires judiciaires pourrait protéger les enfants de cette situation et améliorer les résultats, car les adultes seraient en mesure de s'appliquer pleinement à leur problème juridique sans se soucier de la sécurité de leurs enfants. La prochaine étape du projet de garde d'enfants consiste à cerner les lacunes dans les services de garde d'enfants offerts aux personnes qui cherchent à régler des problèmes juridiques au Calgary Court Centre et à faciliter l'aiguillage des clients vers les services offerts par le secteur de la justice et d'autres fournisseurs de services.

Le rapport annuel des Cliniques Juridiques Communautaires de l'Ontario « Together Making the Equality Rights Dream a Reality » (S'associer pour faire du rêve de l'égalité une réalité) est un recueil de réalisations et d'activités d'accès à la justice entreprises par les 73 cliniques juridiques communautaires de l'Ontario. Le rapport met en lumière les stratégies clés utilisées pour fournir des services juridiques aux plus vulnérables de la province. Le rapport sert à promouvoir le travail des cliniques et à sensibiliser les législateurs et les décideurs à l'importance de notre travail de protection des droits des plus défavorisés. Le rapport a été utilisé l'année dernière dans des conversations avec le gouvernement au sujet des coupes budgétaires pour les cliniques juridiques communautaires.

Le projet « Still Waiting for Disruption » (toujours en attente de bouleversements), un projet de recherche conjoint de l'OCADU et de CALIBRATE, a exploré les obstacles auxquels se heurtent les entrepreneurs en technologies juridiques pour réussir dans l'entrepreneuriat en matière d'accès à la justice. Dans le cadre du projet, une enquête a été menée auprès d'entrepreneurs en technologie, de travailleurs du secteur de la justice et de parties qui se représentent elles-mêmes et a entrepris une analyse des perspectives stratégiques pour régler le problème. Des outils et un document de recherche sont prévus d'ici 2020.

Projet ADAJ par l'Université de Montréal

**50**

**PARTENAIRES**

**7**

**COLLABORATEURS**

**34**

**CO-CHERCHEURS**

**150**

**ÉTUDIANTS**

**20**

**CENTRES DE  
RECHERCHE  
COLLABORATIVE**

Le projet de recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ), dirigé par l'Université de Montréal, porte sur la question des relations difficiles entre les citoyens et le secteur juridique dans les sociétés complexes. Pour ce faire, il aborde la connaissance et la conscience du droit en tant que composantes de la citoyenneté; l'adaptation des pratiques professionnelles et des contraintes organisationnelles de justice à l'état des rapports sociaux; la légitimité publique et politique des institutions juridiques et judiciaires contemporaines ». Le projet compte 34 co-chercheurs, 7 collaborateurs et plus de 50 partenaires, avec 20 centres de recherche collaborative et de formation différents pour plus de 150 étudiants provenant de diverses disciplines.

La BC Utilities Commission a mené une enquête sur l'ampleur et la portée appropriés de la réglementation proposée pour les services publics autochtones, qui précisait que l'enquête doit être menée dans une optique autochtone, particulièrement à la lumière de la DNUDPA. Cette Commission a organisé plusieurs séances et ateliers communautaires dans l'ensemble de la province et a fourni un financement de capacité aux participants autochtones (avec l'aide de la province) pour faciliter leur participation.

## Recherches canadiennes sur l'accès à la justice publiées dans 2019 (présentées selon la langue de publication): Cliquez sur le titre pour accéder à l'article.

- [Investing in Justice: A Literature Review in Support of the Case for Improved Access](#) – Lisa Moore et Trevor C.W. Farrow
- [Access to Digital Justice: Fair and Efficient Processes for the Modern Age](#) – Orna Rabinovich-Einy et Ethan Katsh
- [The Role of Data in Organizing an Access to Justice Movement](#) – James Gamble et Amy Widman
- [Tracking Client Outcomes: A Qualitative Assessment of Civil Legal Aid's Use of Outcomes Data, With Recommendations](#) – Amy Widman et David Udell
- [Someone Out There Helping: Final Report of the WellCoMs Mobile Van Project](#) – Ab Currie
- [Erga Omnes or Inter Partes? The Legal Effects of Federal Courts' Constitutional Judgements](#) – Han-Ru Zhou
- [Seniors on the Stand: Accommodating Older Witnesses in Adversarial Trials](#) – Helene Love
- [Full Disclosure: Family Violence and Legal Ethics](#) – Deanne Sowter
- [Direct-to-Public Legal Digital Tools in Canada, A Draft Inventory](#) par Amy Salyzyn, William Burke and Angela Lee
- [Class Actions - Objectives, Experiences and Reforms, Final Report \(July 2019\)](#) – Law Commission of Ontario
- [Guide to Preparing for BC Small Claims Court \(June 2019\)](#) – Provincial Court of British Columbia
- [Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls](#)
- [Protecting the Public Interest: Law Society Decision-Making After Trinity Western University](#) par Alice Woolley and Amy Salyzyn
- [Loyalty, Legality and Public Sector Lawyers](#) par John Mark Keyes
- ["Lawyers' Monopoly? Think Again: The Reality of Non-Lawyer Legal Service Provision in Canada"](#) par Lisa Trabucco. The Canadian Bar Review online
- [A recent report](#) par the Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters
- [Canadian Lawyer's 2019 Annual Legal Fees Survey](#)
- [Economic Duress in Canadian Law: Towards a Principled Approach](#) par Hamish Stewart
- [The Political Purposes of the Canadian Charter of Rights and Freedoms](#) par Peter H Russell
- [Learning from Justice Metrics Models in Other Jurisdictions](#) par Tim Roberts and Associates Consulting for the University of Victoria Access to Justice Centre for Excellence (UVic ACE)
- [A Supreme Lack of Information: Why we know nothing about the outcomes of the majority of civil cases initiated in B.C.'s Supreme Court, and what can be done about it](#) par Tim Roberts & Associates Consulting for the University of Victoria Access to Justice Centre for Excellence (UVic ACE)
- [Roads to Revival, An External Review of Legal Aid Service Delivery in British Columbia conducted for the Attorney General of BC](#) par Jamie Maclaren, QC

# Objectif 9

## AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT

**9.1 ASSURER UNE COORDINATION POUR DÉPENSER INTELLIGEMMENT** - Savoir quels sont les coûts réels associés aux problèmes juridiques et répartir le financement pour prévenir les problèmes juridiques et minimiser la demande relative aux autres services sociaux.

**9.2 MIEUX FINANCER L'AIDE JURIDIQUE** - Accroître le financement de l'aide juridique, afin de rendre davantage de personnes admissibles et d'élargir le type de problèmes juridiques pouvant être traités.

**9.3 FAIRE EN SORTE QUE L'ARGENT DURE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE** - Maintenir l'accent sur l'accès à la justice pour veiller à ce que les améliorations soient durables et que les changements soient financés indéfiniment.

Un financement stable des services juridiques est crucial pour les services d'accès à la justice existants et nouveaux. L'amélioration des stratégies de financement permettrait d'affecter plus d'argent à l'aide juridique au Canada, ainsi qu'à des approches préventives en matière de compréhension et de gestion des conflits. Il faut également faire une utilisation stratégique de l'argent en mettant à profit les occasions de collaborer, en vue d'éviter les chevauchements et d'apprendre les uns des autres. La compréhension de l'incidence des conflits juridiques irrésolus sur les finances publiques ainsi que sur les services financés par l'État fait également partie d'une stratégie de financement complexe.

En 2019, il y a eu un dialogue important dans l'ensemble du pays sur la valeur du financement de l'accès à la justice. Des réductions de l'aide juridique dans certaines provinces ont contré une étude importante mettant en lumière le rendement positif de l'investissement dans le financement de la justice. Le secteur de la justice a demandé instamment que l'on augmente le financement de base de l'aide juridique, pour démontrer que l'on appuie et reconnaît la valeur de l'aide juridique à tous les niveaux de gouvernement.

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice : **1**

Projets harmonisés : **16**



## Réformer le dialogue

Plusieurs initiatives visaient à concentrer l'attention politique sur la valeur sociétale de l'accès à la justice. Un rapport important du Forum canadien sur la justice civile intitulé « Investing in Justice: A Literature Review in Support of the Case for Improved Access » (Investir dans la justice : Un examen de la documentation à l'appui de l'argument en faveur d'un meilleur accès), a conclu que, dans la plupart des cas, le taux de rendement de l'investissement dans les services et les programmes de justice se situait entre 9 \$ CA et 16 \$ CA pour chaque dollar CA dépensé. Le rapport examine un éventail de mécanismes et d'initiatives de prestation de la justice au Canada, aux États-Unis, en Afrique du Sud, en Angleterre et au pays de Galles, en Australie et au Bangladesh. L'aide juridique en matière civile, les services de justice communautaire, les services de justice pro bono et les initiatives d'autonomisation juridique ne sont que quelques-uns des mécanismes de justice explorés en termes de rendement sur l'investissement et de rendement social sur le potentiel d'investissement.

*« Dans une diversité de programmes, de services et de mécanismes de justice partout dans le monde, les dépenses en justice entraînent des avantages économiques et autres importants qui dépassent généralement la valeur de l'investissement. »*

Investing in Justice (FCJC)

En 2019, plusieurs présentations de l'ABC ont préconisé un meilleur accès à la justice :

- La Section du droit de l'immigration de l'ABC et la Section du droit relatif à la citoyenneté et à l'immigration de l'ABO ont exhorté le gouvernement fédéral à combler un déficit de financement pour les services d'immigration et d'aide juridique en Ontario.
- L'ABC a demandé que le gouvernement fédéral travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour rendre la constitution du Canada officiellement bilingue.
- La Section du droit pénal de l'ABC a formulé des commentaires sur les répercussions du projet de loi C-75 sur l'accès à la justice.
- Le Comité de liaison entre la magistrature des Cours fédérales et le barreau a formulé des commentaires sur la stratégie de la Cour fédérale visant à améliorer l'accès à la justice, y compris par la modernisation.
- La Section des jeunes juristes et celle des étudiants de l'ABC ont écrit pour demander un élargissement d'un

programme fédéral d'exonération du remboursement des prêts pour les professionnels de la santé travaillant dans des collectivités mal desservies afin d'inclure les médecins et les avocats.

## Appuyer l'aide juridique par la défense des droits, l'analyse et le financement

L'aide juridique a été une priorité dans l'ensemble du Canada, puisque certaines provinces ont connu des réductions importantes du financement et un certain nombre de plans d'aide juridique ont fait l'objet d'examen de modernisation. Le secteur de la justice a soutenu de manière générale la viabilité de l'aide juridique en tant qu'élément essentiel de notre démocratie et de la primauté du droit.

L'ABC a mené une importante campagne de mobilisation nationale intitulée #AideJuridique #ÇaCompte pour mettre l'accès à la justice sur le radar des candidats aux élections fédérales de 2019. L'ABC a écrit aux chefs de parti fédéraux et leur a demandé de s'engager à verser un financement fédéral consacré à l'aide juridique et à adopter des principes directeurs pour un système national intégré d'aide juridique publique afin de répondre aux besoins des personnes défavorisées partout au Canada.

L'ABC a rencontré des représentants de plusieurs partis nationaux pour discuter de ces questions. Il a également mis au point des ressources pour les membres de l'ABC et le public, notamment :

- un outil en ligne qui leur permet d'écrire aux candidats;
- des fiches d'information pour les tenir au courant;
- des messages qu'ils peuvent partager sur les médias sociaux.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a fait appel à Jamie Maclaren, conseiller de la reine, pour entreprendre un examen complet des modèles de prestation de services d'aide juridique. L'examen a porté sur l'efficacité et l'efficience de la prestation de services d'aide juridique en Colombie-Britannique du point de vue des citoyens qui utilisent des services d'aide juridique. Un rapport, intitulé « Routes vers la reconstitution », a été présenté par l'examineur indépendant et comprenait 28 recommandations que le gouvernement devrait examiner pour améliorer la prestation de services d'aide juridique et les stratégies de financement.

De même, en Colombie-Britannique, le gouvernement a conclu une entente de trois ans avec la Legal Services Society et A.L.L., l'association d'avocats spécialisés en aide juridique, afin d'augmenter les tarifs de l'aide



juridique et d'établir un cadre pour les négociations futures et les consultations en cours sur les politiques. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a augmenté le financement de la Legal Services Society, y compris au moyen d'une entente de partage des coûts de 4,3 millions de dollars avec Justice Canada. Ce financement a permis d'élargir les services de droit de la famille, notamment par l'augmentation des heures pour les affaires de droit de la famille, l'augmentation du nombre d'heures de service des avocats, l'augmentation du soutien des clients autochtones pour les affaires de protection de la famille et de l'enfance, ainsi que la représentation des membres de la famille élargie dans les affaires de protection de l'enfance.

En Ontario, le gouvernement a mis sur pied le Projet de modernisation des services d'aide juridique, dans le but d'élaborer des propositions pour une prestation de services, axée sur le client, modernisée et durable. Aide juridique Ontario a travaillé en partenariat avec le ministre du Procureur général sur les propositions de modernisation d'AJO ainsi que sur la mise à jour de la législation qui appuierait la mise en œuvre de la nouvelle orientation. Un élément clé du processus a été un processus de consultation des intervenants lors de tables rondes dirigées par le président d'AJO, auquel ont participé plus de 115 participants individuels et qui a permis de récolter plus de 80 mémoires. Les consultations, qui ont souligné l'importance de la prestation de services axés sur le client, ont façonné les commentaires présentés par AJO à la province au sujet de la modernisation des services d'aide juridique et la législation. En décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a présenté la *Loi de 2019 sur les services d'aide juridique* en la première lecture. Elle devrait entrer en vigueur en 2020 et aidera AJO à mieux servir ses clients.

## Financement des efforts A2J

Les progrès en matière d'accès à la justice continuent d'exiger un financement continu et axé sur des projets partout au Canada. En 2019, les fonds consacrés par les fondations du droit et les gouvernements ont été essentiels à ces initiatives.

Dépenses en 2019 pour l'A2J :



**65 545 958 \$**

**+75 millions**

**provenant des FONDATIONS DE DROIT\***

\* provenant des rapports annuels disponibles de ces fondations

Le Fonds Accès Justice du ministère de la Justice du Québec est affecté au financement de projets ou d'activités destinés aux citoyens et centrés sur l'accessibilité à la justice. En 2019, le Fonds a financé :

- près de 2 millions de dollars sur deux ans afin d'améliorer l'accès à la justice pour la population inuite;
- 1,5 million de dollars pour soutenir la mission de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) dans le but de réduire les délais de traitement des plaintes et d'assurer le suivi des demandes en matière de protection de la jeunesse;
- 575 000 \$ à 27 organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- plus de 2,6 M\$ à la Clinique juridique Juripop afin d'offrir des services d'accompagnement et de conseils juridiques gratuits aux personnes victimes de violences sexuelles.

Le Programme juridique de partenariats et d'innovation (PJPI), administré par Justice Canada, accorde des subventions et des contributions pour appuyer la réalisation de projets et d'activités qui visent à instaurer de nouvelles approches, facilitent l'accès à la justice, améliorent la capacité des fournisseurs de services, favorisent l'établissement de réseaux d'aiguillage et fournissent de l'information sur les services offerts aux victimes d'actes criminels et aux membres de leur famille. Des fonds spécifiques sont affectés chaque année pour aider les survivants de la traite de personnes et des agressions sexuelles. En 2019, le PJPI a accordé 8 870 958 \$ en subventions et contributions à l'appui de l'accès à la justice et de l'amélioration des services de justice.

Le PJPI a accordé



**8 870 958 \$**  
en subventions et contributions

Dans le cadre de la réponse continue au rapport de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Justice Canada a établi et appuyé des Unités de liaison pour l'information à l'intention des familles dans chaque province et territoire afin d'accroître l'accès des membres de la famille à l'information qu'ils recherchent auprès d'organismes gouvernementaux au sujet de leurs proches disparus et assassinés.

Le financement du ministère de la Justice du Canada annoncé en 2018 pour un investissement de 50 millions de dollars dans la lutte contre le harcèlement sexuel en milieu de travail a été mis en œuvre par les provinces. Par exemple, en Saskatchewan, une coalition d'intervenants locaux est responsable de l'attribution de ces fonds : le Saskatoon Industry-Education Council; la Saskatchewan Chamber of Commerce; les Sexual Assault Services of Saskatchewan; CREATE Justice, College of Law, Université de la Saskatchewan; et la Commission des droits de la personne de la Saskatchewan. La stratégie – mise en œuvre par la coalition et par d'autres – vise à dissiper les mythes et la désinformation concernant le harcèlement sexuel, à former les employés et les employeurs, à accroître la sensibilisation du public et à fournir un accès aux services de consultation en matière d'emploi aux personnes qui ont été victimes de harcèlement sexuel sur le lieu de travail.





Comité d'action sur  
l'accès à la justice en  
matière civile et familiale

© Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters

Le comité d'action bénéficie du soutien de :

